



Photo : Dominique Tissot.

## SOMMAIRE

- 2 Mémento
- 3 « Chroniques brocoises » - le livre du 50<sup>e</sup> anniversaire
- 4 Chapelle de Notre-Dame des Marches : Prier sans rassemblement
- 5 Parcours confirmation
- 6 Nous ont quittés dernièrement
- 7 Recherche de bénévoles - Ils ont fêté leurs 90 ans
- 9-19 Commune de Broc, informations
- 20-30 Procès-verbal de l'assemblée communale du 12 avril 2021
- 31 Concours Eurovision de la chanson 2021
- 33-35 Carnet de bord
- 36 Ligne Bulle-Broc - fin de la voie étroite
- 37-39 A la rencontre de... Francis Aebischer
- 40-41 Marché des artisans
- 42 Dates de clôture de rédaction 2021
- 43 La page des jeux
- 44 Il y a 50 ans ! Clôture de rédaction

# MÉMENTO

## PAROISSE DE BROC

### Conseil de Paroisse :

M. Sébastien Murith, président 079 754 00 20

### Secrétariat :

Centre paroissial, rue des Écoles 7, 1636 Broc  
026 921 90 98

E-mail : [paroissebroc@bluewin.ch](mailto:paroissebroc@bluewin.ch)

Heures d'ouverture du secrétariat : Mardi 9h-11h

Cure des Marches : 026 921 17 19

## UNITÉ PASTORALE NOTRE-DAME DE L'ÉVI

Curé modérateur : Abbé Claude Deschenaux  
026 921 21 09

Secrétariat : Rue de l'Église 18  
1663 Gruyères  
026 921 21 09

[secretariat@upndevi.ch](mailto:secretariat@upndevi.ch)

Horaire du secrétariat : Mardi-mercredi-jeudi  
9h-11h et 14h-17h

### Font partie de l'Unité pastorale Notre-Dame de l'Évi :

Albeuve/Les Sciernes, Bas-Intyamou (communautés d'Enney, Estavannens et Villars-sous-Mont), Botterens, Broc, Crésuz/Châtel-sur-Montsalvens, Grandvillard, Gruyères, (Pringy, Epagny et Moléson-sur-Gruyères) Le Pâquier, Lessoc, Montbovon, Neirivue et Val-de-Charney (Cerniat et Charney).

## HORAIRE DES MESSES

### À L'ÉGLISE DE BROC

Samedi : 18 h Messe  
Vendredi : 8 h 30 Chapelet  
9 h Messe

Renseignements au secrétariat de l'Unité pastorale

### À LA CHAPELLE DES MARCHES

Dimanche : 10 h 30 Messe  
15 h Célébration mariale  
(dernier dimanche du mois :  
adoration silencieuse de 14 h à 16 h)

Mardi : Confession à 14 h 30, messe à 15 h

Mercredi : 19 h Adoration du Saint-Sacrement

Jeudi : Confession à 14 h 30, messe à 15 h

Samedi : Adoration du Saint-Sacrement  
16h - 16h45

Renseignements à la cure des Marches - 026 921 17 19

### À LA CHAPELLE DU FOYER "LA ROSE DES VENTS"

Mercredi : 17 h Messe

## SOS

Poste de gendarmerie 026 305 87 88

Police 117

Pompiers 118

Service des eaux 079 433 23 08

Service des routes 079 433 23 07

Service des forêts 079 433 23 06

Pharmacie Benu 026 921 26 26

Pédicure : Chr. Durla 026 921 33 79

## COMMUNE DE BROC

### ADMINISTRATION

Commune de Broc - Bourg de l'Auge 9 - 1636 Broc

[www.broc.ch](http://www.broc.ch)

Secrétariat/Conseil [commune@broc.ch](mailto:commune@broc.ch)  
026 921 80 10

Contrôle de l'habitant [controlehabitant@broc.ch](mailto:controlehabitant@broc.ch)  
026 921 80 10

Caisse [finance@broc.ch](mailto:finance@broc.ch)  
026 921 80 11

### Heures d'ouverture

lu-je 10h-12h/13h30-17h

ve+veilles de fêtes : 10h-12h/13h30-16h

Syndic : M. Claude Cretton  
079 456 66 18

École : Directeur M. Stéphane Sudan  
026 921 37 47

AES Timoun : Responsable Mme Patricia Ruelle  
077 521 00 91  
[aes.timoun@gmail.com](mailto:aes.timoun@gmail.com)

### Service des curatelles Haute-Gruyère :

Rue du Bourg de l'Auge 9 - CP 15 - 1636 Broc 026 921 80 18  
[curatelles@hautegruyere.ch](mailto:curatelles@hautegruyere.ch)

Entente intercommunale : Permanence téléphonique :  
Bas-Intyamou, Broc, lu : 8h30-11h30 et 14h-16h30  
Grandvillard, Gruyères, ma-me-je : 14h-16h30  
Haute-Intyamou, Le Pâquier ve : 8h30-11h30 et 14h-16h

### DÉCHETTERIE

#### HORAIRE D'ÉTÉ du 1<sup>er</sup> avril au 31 octobre

Mardi 17h-19h

Mercredi 13h-16h

Vendredi 17h-19h

Samedi 10h-12h / 13h-16h

A l'exception des jours fériés : Vendredi saint - Fête nationale - Assomption

#### HORAIRE D'HIVER du 1<sup>er</sup> novembre au 31 mars

Mercredi 13h-19h

Samedi 10h-12h / 13h-16h

A l'exception des jours fériés : Toussaint - Immaculée Conception - Noël - Nouvel An...

### POSTE DE BROC

Ouverture : 0848 88 88 88  
lu-ve 8h à 11h / 14h à 18h  
(le samedi de 8h30 à 11h)

### Médecins :

Dr F. Cauden 026 921 26 36

Dr M. Sidler 026 921 39 69

### Cabinet dentaire :

Dr G. Thiry et Dr F.-X. Drion 026 921 28 28

### Ambulance : 144

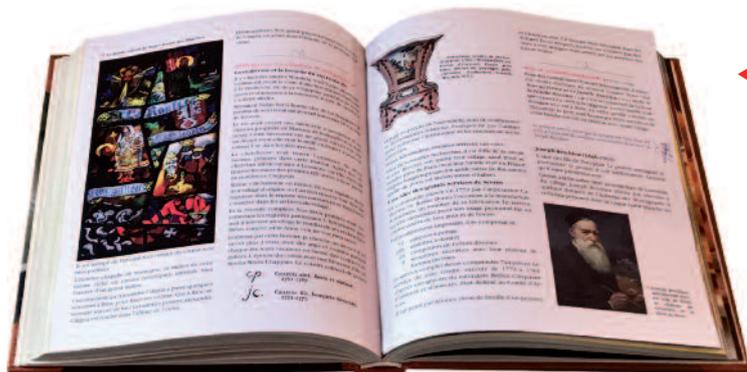
Hôpital Sud Fribourgeois, Riaz : 026 306 40 00

### Pompes funèbres de la Gruyère :

J.-M. Savary 026 921 20 22

## » « CHRONIQUES BROCOISES » – LE LIVRE DU 50<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE

A travers le passé dense et contrasté de notre village, c'est l'histoire de toute une région qui rejaillit. Au fil des pages, les tresseuses de paille laissent la place aux ouvrières. La fée électricité illumine l'obscurité de nos campagnes. Et l'armailli voit galoper plus bas dans la vallée le cheval de fer, tandis que s'effacent avec lui les anciennes coutumes et les mots aujourd'hui oubliés.



**Prix spécial**  
**Fr. 30.00**  
(jusqu'au 30 septembre)



### Données techniques de l'ouvrage

Format: 215 x 250 mm  
env. 320 pages intérieures  
Impression: recto verso quadrichromie  
Sortie prévue: fin octobre 2021

Avec l'aimable participation de:



### BULLETIN DE SOUSCRIPTION

à retourner rempli à La Vie Brocoise, Case postale 96, 1636 Broc  
ou par e-mail: [redaction@laviebrocoise.ch](mailto:redaction@laviebrocoise.ch)

Pour tout prépaiement avant le 30 septembre, vous bénéficiez d'un tarif préférentiel sur le prix de vente public et contribuez à la publication de cet ouvrage.

Prix pour 1 exemplaire: **Fr. 30.00** (au lieu de Fr. 38.00)

Frais de port: Le montant des frais de port sera calculé en fonction du nombre d'exemplaires commandés. Toutefois, ce montant vous sera remboursé si vous retirez votre commande lors du vernissage du livre (du 30 octobre au 1<sup>er</sup> novembre 2021 à Broc).

Paiement: En réponse à votre souscription, nous vous transmettrons toutes les informations nécessaires au prépaiement de votre commande.

Livraison: Courant novembre 2021.

Nom: ..... Prénom: .....

Adresse: .....

NPA Localité: .....

Téléphone: .....

Je réserve ..... livre-s «Chroniques brocoises» au prix préférentiel de Fr. 30.00/pce.

Date: ..... Signature: .....

## LA VIE PAROISSIALE

### CHAPELLE DE NOTRE-DAME DES MARCHES :

#### Prier sans grand rassemblement



Photo : Stéphane Rosset

La pandémie de COVID-19 n'a pas épargné l'organisation des traditionnelles manifestations se déroulant en mai sur l'esplanade des Marches. Ainsi la brocante, le Pèlerinage des Malades et la Fête des Amis des Marches sont à nouveau reportés d'une année, en mai 2022.

Le comité d'organisation, composé de membres du Conseil de Fondation, de l'œuvre des Malades et de la Société des Amis en a décidé ainsi en avril passé afin de respecter les mesures en place pour limiter l'expansion de la maladie. Il planche déjà sur le déroulement des festivités en 2022. La brocante prendra place sur l'esplanade du 6 au 8 mai. La messe des Amis sera célébrée le 8 mai. Le Pèlerinage des Malades accueillera à nouveau les pèlerins d'ici et d'ailleurs le mardi 10 mai, dans une nouvelle version réunissant les cérémonies eucharistique et mariale sur une seule demi-journée.

La pastorale mariale offerte à la chapelle est toujours vivante et fréquentée. Les messes sont célébrées mais restreintes à 30 participants dans la chapelle. Le sanctuaire reste ouvert en journée, hors

des célébrations, et les pèlerins peuvent venir se recueillir auprès de Notre-Dame dans le calme et la sécurité. Le pèlerinage d'automne aura lieu le mardi 14 septembre prochain, pour autant que la situation sanitaire le permette.

Malgré le triste et subit décès de Sœur Béatrice, les Sœurs, épaulées par le comité de l'Œuvre des Malades, gardent un contact régulier avec les EMS cantonaux, par l'envoi de messages ou l'organisation d'accueil personnalisé de leurs résidents. Elles ont adapté leur service à une situation délicate et demeurent présentes sur le site pour écouter et donner vie à ce lieu toujours très fréquenté. MERCI à elles pour leur engagement, leurs sourires, leurs prières.

Toutes ces actions, visant un noble but spirituel, ne sont possibles que par l'engagement actif tant de bénévoles, que de généreux donateurs. Le comité de l'Œuvre des Malades sera heureux de vous rencontrer si vous souhaitez donner un peu de votre temps. La société des amis vous accueillera à bras ouverts comme nouveau membre ; outre la cotisation visant à soutenir la Fondation dans la gestion financière du site – les derniers travaux de rénovation s'achèveront cet été – elle est active dans l'organisation des grandes manifestations annuelles de mai. Vous trouverez toutes les informations utiles soit sur le site Internet [www.lesmarches.ch](http://www.lesmarches.ch), soit auprès de la cure des Marches au 026 921 17 19.

Le Conseil de Fondation et la communauté des Sœurs des Marches se réjouissent de rencontrer, à la chapelle, les Brocois et Brocoises ainsi que les pèlerins de toutes origines et vous souhaitent une bonne santé et un bel été.

*Pour la Fondation, Stéphane Rosset, secrétaire*



**BENNES EXPRESS**  
**ANDREY**

**TRANSPORTS • RECYCLING**  
**tel. gratuit 0800 18 02 02**



**ADG** s.r.l.  
Constructions métalliques  
Didier Girschweiler

Rte des Grands Bois 11 • 1663 EPAGNY  
☎ 026 921 15 35  
[www.adgmetal.ch](http://www.adgmetal.ch)

# LA VIE PAROISSIALE

## PARCOURS CONFIRMATION

La Confirmation n'est conférée qu'une seule fois au cours d'une vie. Il n'y a pas d'âge limite pour demander ce sacrement; chaque année un parcours pour adultes est proposé par le Service catholique de la Catéchèse et du Catéchuménat du canton de Fribourg.

Renseignements : 026 426 34 22/24 - [catechumenat@cath-fr.ch](mailto:catechumenat@cath-fr.ch).

### PAROISSES DE BROC ET BOTTERENS

#### INSCRIPTIONS POUR LE PARCOURS CONFIRMATION 2022

**Courriel :** [secretariat@upndevi.ch](mailto:secretariat@upndevi.ch)

**Indiquer :** nom, prénom, adresse complète, date de naissance, téléphone (portable et domicile), courriel, paroisse de Baptême

**Internet :** [upndevi.ch](http://upndevi.ch) ⇒ informations ⇒ confirmation ⇒ formulaire d'inscription

**Téléphone :** Secrétariat de l'Unité pastorale 026 921 21 09 (mardi, mercredi matin, jeudi)

Début du parcours le 22 janvier 2022 - Confirmation le 13 novembre 2022

**Délai d'inscription au 28 juin 2021**

Renseignements concernant les parcours de préparation à la Confirmation :  
[monique.pythoud-ecoffey@cath-fr.ch](mailto:monique.pythoud-ecoffey@cath-fr.ch) ou 079 663 97 60.

**LEPERMIS.ch**

Auto-Ecole 'lepermis.ch'

Jean-Jacques Bosson

079/ 601 4 601

1<sup>ers</sup> secours et sensibilisation

Rue de la Lécheretta 8

1630 Bulle

[www.lepermis.ch](http://www.lepermis.ch)

**SOLAIRE PHOTOVOLTAÏQUE**



La force d'une région

[www.gruyere-energie.ch](http://www.gruyere-energie.ch)

**POUR VOUS, GRUYÈRE ÉNERGIE DÉCROCHE LE SOLEIL !**

Étude de faisabilité et devis - Installation et mise en service - Maintenance

**GESA**  
GRUYÈRE ÉNERGIE SA

Retrouvez toutes nos offres sur : [www.gruyere-energie.ch](http://www.gruyere-energie.ch)  
Contact : T +41 26 919 23 23 | [office@gruyere-energie.ch](mailto:office@gruyere-energie.ch)



**MINNIG**  
MENUISERIE AGENCEMENT



Jean-Paul Schorderet  
Campaniste

N 079 230 33 23  
[jps@mecatral.ch](mailto:jps@mecatral.ch)  
[www.mecatral.ch](http://www.mecatral.ch)



T/F 026 921 34 17  
Rue Montsalvens 30  
1636 Broc

Sonnerie de cloches

cadran

Système horloger

# LA VIE PAROISSIALE

## NOUS ONT QUITTÉS DERNIÈREMENT

### † Madame Maria Bulliard

Maria Bulliard est décédée le lundi 19 avril 2021, dans sa 81<sup>e</sup> année. La cérémonie d'adieux a eu lieu dans l'intimité.



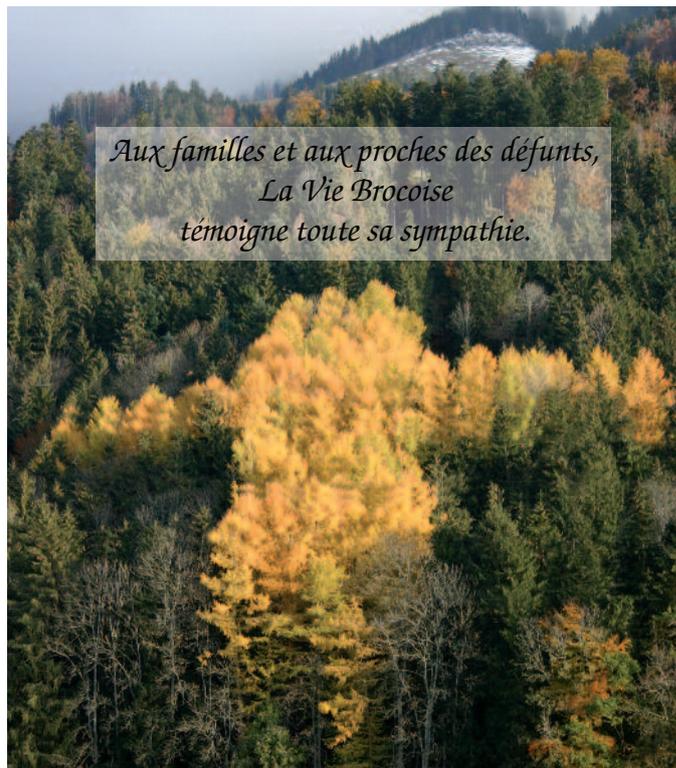
### † Monsieur Hans Lottenbach

Hans Lottenbach s'est endormi paisiblement le lundi 22 mars 2021, dans sa 88<sup>e</sup> année, entouré de l'amour et de l'affection des siens.

Une cérémonie d'adieux a eu lieu dans l'intimité familiale.

### † Monsieur Hubert Yerly

Hubert Yerly s'est endormi paisiblement le mercredi 12 mai 2021, dans sa 87<sup>e</sup> année, entouré de l'amour des siens.



*Aux familles et aux proches des défunts,  
La Vie Brocoise  
témoigne toute sa sympathie.*



## Service jour et nuit BROC

Natel 079 446 13 07 - Tél. 026 921 20 22 - 026 921 16 26  
E-mail: [pompes.funebres@bluewin.ch](mailto:pompes.funebres@bluewin.ch) Fax 026 921 37 26

## Pompes funèbres de la Gruyère

SERVICE D'INCINÉRATION • FORMALITÉS • CONTRAT DE PRÉVOYANCE

Nous assurons aux familles en deuil: dignité, respect et discrétion

Gerbes – coussins – couronnes

FLEURISTE  
**PRÉ-FLEURI**

**J.-M. Savary**

1636 BROC Tél. 026 921 16 26

Horaire d'ouverture

de 8h à 12h – 13h30 à 18h30

samedi fermeture à 16h

dimanche et jours fériés de 10h à 12h



## O<sub>2</sub> physio

Physiothérapie générale  
et cardio-pulmonaire

Place du Parc 4, 1636 Broc

T: 026 552 02 60

[info@o2physio.ch](mailto:info@o2physio.ch) [www.o2physio.ch](http://www.o2physio.ch)

## POINT REFLEX

REFLEXOLOGIE

**Florence Barras**

Réflexologue diplômée | Agréée ASCA + RME

Fin du Chêne 7 - 1652 Botterens

+41 (0)79 554 10 19

[barras.f@bluewin.ch](mailto:barras.f@bluewin.ch) | [www.point-reflex.ch](http://www.point-reflex.ch)

**Soulager** le dos, les articulations, les muscles

**Favoriser** la digestion

**Diminuer** le stress, les allergies

**Améliorer** les systèmes lymphatique,  
circulatoire et immunitaire

**Évacuer** les toxines



## Hôtel de ville Broc

Hôtel - Restaurant - Café / Bar

• **Pizza au feu de bois** •

Rue Montsalvens 1 • 1636 Broc

Tél.: 026 921 13 13 • [www.hdvbroc.ch](http://www.hdvbroc.ch) • [info@hdvbroc.ch](mailto:info@hdvbroc.ch)

## RECHERCHE DE BÉNÉVOLES



Si ce projet vous intéresse et que vous souhaitez y participer, n'hésitez pas à nous contacter ou simplement passer nous voir.

Nous jardinons le **lundi après-midi de 13h30 à 16h** et le **vendredi matin de 9h à 11h**. Le jardin se situe à la rue de Gruyères, à Broc (derrière le foyer La Rose des Vents).

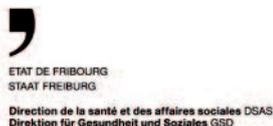
Contact : animation du foyer La Rose des Vents, Myriam Savary  
026 921 60 09  
[animation@rose-des-vents.ch](mailto:animation@rose-des-vents.ch)

### Le jardin participatif de Broc, c'est :

- faire des rencontres sympathiques et régulières, toutes générations confondues ;
- cultiver de manière respectueuse de notre environnement ;
- découvrir les variétés locales et de saison de nos jardins ;
- s'alimenter de manière équilibrée.



Le projet est soutenu par :



# 90 ans

### Ils ont fêté leurs 90 ans

Monsieur Michel BLEIN	07.01.2021
Monsieur Roger SUDAN	12.03.2021
Monsieur Roland SPAHR	26.03.2021
Madame Gilberte RUFFIEUX	30.03.2021

La Vie Brocoise leur souhaite un bon anniversaire et une bonne santé !

**Le service en plus**

**SOS télé**

Jacques Fragnière  
Maîtrise fédérale  
Place du Parc 4  
1636 Broc (FR)  
☎ 026 921 39 00

Magasin  
Vente Réparation  
Toutes Marques  
TV - SAT - Vidéo - Hi-Fi

Fermé le  
lundi matin  
et le samedi  
après-midi

**La Marmotte**

Tabacs - journaux  
Papeterie - Loterie

Pauline Cardoso  
BROC • 026 921 17 77

**combustech**

- entretien permanent dès 220.-/année
- conseiller en pompes à chaleur

Christian Gapany  
079 635 00 04  
1663 Epagny

**brûleur à mazout**  
entretien & abonnement

**Tercier Toitures Sàrl**  
Ferblanterie - Couverture - Etanchéité  
1636 Broc  
www.tercier-ferblanterie.ch

**079 634 28 40**  
tercier.ferblanterie@bluewin.ch

www.monferini.ch

**monferini**  
BULLE

Bâtiments - génie civil  
Transformations

Tél. 026 912 82 68  
Isolation périphérique

info@monferini.ch

**Hotelpplan**

AGENCE BULLE - GRUYÈRE CENTRE

Barbara Thiémard Liaudat  
barbara.thiemard@hotelpplan.ch  
026 919 20 00

A votre disposition

**DENNER**  
SATELLITE

Satellite DENNER

**TAMOIL**  
Station-service

Rue Montsalvens 39 • 1636 Broc  
Tél. 026/921 15 20 • Fax 026/921 94 20  
marche-centre@bluewin.ch

**Marché-Centre Sàrl**

**EBenISTERIE • RENOVATION  
AGENCEMENT D'INTERIEUR**

**MCM**

**M.CLERC ET FILS SA**  
1636 Broc  
Tél. 026 921 16 37 Fax 026 921 28 53

**O Sellier Savary**  
Olivier Savary  
Rue de Vuippens 81  
1630 Bulle

info@osellier.ch  
osellier.ch  
026 913 04 70

**Osellier**  
VOILE SOLAIRE • BACHE  
GARNISSAGE AUTOMOBILE  
MOBILIER

**Votre  
publicité ici ?**

Contactez-nous :  
**redaction@laviebrocoise.ch**  
ou 026 921 16 20

**Nous sommes proches de vous et de chez vous.  
Surtout en cas de pépin.**

Bastien Ecabert, conseiller en assurances, M 078 663 17 97, bastien.ecabert@mobiliere.ch

Agence générale Bulle  
Jacques Yerly  
T 026 916 10 40  
bulle@mobiliere.ch

la Mobilière

**CR**

**CHRISTIAN ROULIN**  
PEINTURE SA

Rte des Ages 16  
1636 - Broc

Rénovation intérieure et extérieure  
Crépis tous genres • Tapisseries  
Isolation périphérique • Entretien chalet

**079 353 74 48**  
christian.roulinsa@gmail.com

**FIDUCIAIRE  
DE LA TOUR SA**

Conseils financiers, comptabilités,  
salaires et déclarations fiscales

Rue Alexandre Cailler 4 | 1636 Broc  
T. 026 919 65 10 | F. 026 919 65 19  
info@fdlt.ch | www.fiduciaire-de-la-tour.ch

**Chat lamala**  
Peinture Sàrl

Chat Lamala Peinture • Rue Montsalvens 5  
**079 287 07 13** • 1636 Broc  
chat-lamala1@bluewin.ch



## CONSTITUTION DU CONSEIL COMMUNAL - LÉGISLATURE 2021-2026

À la suite de l'élection communale du 7 mars 2021, le Conseil communal s'est constitué pour cette nouvelle législature :

### **Claude CRETTON**

*Ingénieur ETS, marié, 2 enfants*

#### **Syndicature**

Administration générale et représentations  
Gestion du personnel  
Naturalisations



### **Jean-Marc HORNER**

*Directeur Energie, marié, 1 enfant*

#### **Vice-syndicature**

Finances  
Energie  
Transports et télécommunications



### **Isabelle SUDAN**

*Mère au foyer - Collaboratrice de l'exploitation, mariée, 3 enfants*

Formation  
Culture, sports et loisirs  
Tourisme



### **Yael PICCAND**

*Banquier, 2 enfants*

Bâtiments communaux  
Gestion des déchets  
Protection de la population



### **Samay SOMKHIT**

*Enseignant, marié, 1 enfant*

Routes communales  
Embellissement  
Cimetière



### **Jonas CLERC**

*Géomètre officiel, marié, 1 enfant*

Développement territorial  
Aménagement du territoire  
Constructions



### **Suzanna SCIBOZ**

*Opticienne, mariée, 3 enfants*

Affaires sociales  
Santé  
Généralistes



### **Boris SPRENGER**

*Responsable télécom, marié, 2 enfants*

Eaux  
Piscine  
Protection feu et éléments naturels



### **Denis RIME**

*Enseignant retraité, marié, 2 enfants*

Police et ordre public  
Sylviculture  
Agriculture et endiguements



Plus d'information sur le site web communal,  
[www.broc.ch/conseil-communal](http://www.broc.ch/conseil-communal)



## L'APP IGRUYÈRE

### La Gruyère se numérise

#### Lancement de l'application iGruyère le 1<sup>er</sup> avril 2021

Lors de la première vague de COVID-19, deux jeunes développeurs gruériens ont constaté le manque d'un moyen de communication rapide pour échanger avec la population.

Ils ont comblé ce besoin en développant l'application innovante **iGruyère**.

L'Association Régionale la Gruyère (ARG) a coordonné la mise en place de cet instrument destiné à l'usage des communes et des institutions principales du district.

Simple et rapide, cette application permet d'informer en temps réel sur des sujets d'actualité.

Fermeture exceptionnelle d'une route, d'un parking, changement d'horaire de la déchetterie, interdiction de faire des feux de forêt, etc.

En tout temps, vous serez informé·e par une notification provenant de votre commune de domicile. Plus besoin de rechercher l'information, elle vient à vous ! Il vous est aussi possible de vous abonner à plusieurs canaux.

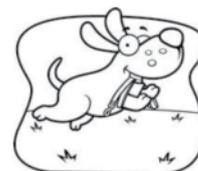
Alors, n'hésitez pas : abonnez-vous gratuitement à l'application iGruyère en la téléchargeant sur votre smartphone et/ou tablette depuis Google Play Store (Android) et AppStore (iOS).

Juin 2021

Le Conseil communal

## RÈGLES ÉLÉMENTAIRES CONCERNANT LES CHIENS EN TERMES DE SALUBRITÉ

Nous rappelons aux propriétaires et promeneurs de chiens les règles élémentaires en matière de salubrité, figurant dans le règlement communal relatif à la détention et à l'imposition des chiens du 17 juin 2013, dont extraits ci-dessous :



*Art. 2 : Le détenteur ou la détenteuse d'un chien est tenu de prendre toutes les mesures propres à éviter que son animal ne trouble l'ordre, la sécurité, la salubrité et la tranquillité publics.*

*Art. 8 : <sup>1</sup> Du 1<sup>er</sup> avril au 15 juillet, les chiens doivent être tenus en laisse en forêt.*

*<sup>2</sup> Les prescriptions relatives aux réserves naturelles sont réservées.*

*Art. 9 : <sup>1</sup> Toute personne ayant la responsabilité d'un chien veille à ce que celui-ci ne souille pas le domaine public et privé d'autrui.*

*<sup>2</sup> Il lui incombe de ramasser les déjections de son animal et de les évacuer dans les dispositifs communaux prévus à cet effet.*

*Art. 16 : Toute contravention aux articles 4 al. 2, 7 et 9 du présent règlement est passible, selon la gravité du cas, d'une amende de CHF 20.- à CHF 1'000.- prononcée par le Conseil communal en la forme de l'ordonnance pénale (art. 86 LCo).*

Le règlement communal susmentionné ainsi que le plan des distributeurs de sacs à excréments figurent sur la page du site Internet communal : [www.broc.ch/reglements](http://www.broc.ch/reglements).

Juin 2021

Le Conseil communal

## TONTE DU GAZON

Selon la directive locale, les gazons ne doivent pas être tondus

- entre 12 h et 13 h,
- le soir après 20 h,
- le samedi avant 9 h et après 17 h 30,
- les jours fériés et le dimanche.

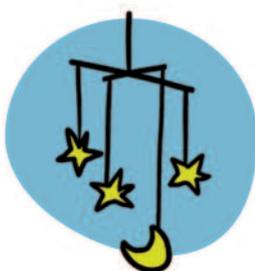
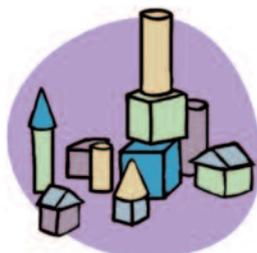


Juin 2021

Le Conseil communal



## QU'EST-CE QUE LE SERVICE DE PUÉRICULTURE ?



De la naissance jusqu'à l'âge de 4 ans, des infirmières spécialisées dans la petite enfance vous soutiennent dans votre rôle de parents. Elles répondent à vos questions et vous accompagnent dans vos choix, ceci lors de consultations individuelles ou d'activités de groupe.

### QUELS DOMAINES ?

L'alimentation, l'allaitement, le sommeil, la santé, les soins, le développement, la prévention des accidents, l'éducation, l'épuisement parental...

### OÙ SOMMES-NOUS ?

Dans nos centres de consultations parents-enfants, dans les communes proches de vous, à domicile, par téléphone, par e-mail et sur Facebook (Famille & CO).

### SARINE CAMPAGNE

Avry-Bourg 2  
1754 Avry

### GRUYÈRE

Rue de la Sionge 67  
1630 Bulle

### BROYE

Rue St-Laurent 5  
1470 Estavayer-le-Lac



026 347 38 83

puericulture@croix-rouge-fr.ch

**Croix-Rouge fribourgeoise**  
**Freiburgisches Rotes Kreuz**  
Association cantonale de la Croix-Rouge suisse





## COACHING SCOLAIRE POUR LA RENTRÉE SCOLAIRE 2021-2022

### Explication du principe de coaching

Depuis la rentrée scolaire 2021-2022, les patrouilleurs scolaires adultes ont été remplacés par des coachs.

Identifiable, le coach n'arrête pas le trafic, mais se tient derrière les enfants et s'assure qu'ils choisissent le bon moment pour traverser la chaussée.

Un seul coach est présent au passage piéton dans le sens de la marche des élèves. Il assure leur sécurité et leur rappelle les règles essentielles.

De cette manière, les enfants se responsabilisent et deviennent plus attentifs développant ainsi les bons réflexes et une certaine autonomie.

La police a constaté que la présence des patrouilleurs scolaires incitait les enfants à ne plus se soucier du trafic. Or, les statistiques montrent que les accidents ont lieu en dehors des périodes scolaires et du chemin de l'école. Les avantages du système de coaching sont reconnus prenant tout leur sens.

Ainsi, l'enseignement donné par la police en classe est directement appliqué. L'ordre des priorités prévu par la législation est respecté : les usagers de la route doivent s'arrêter pour laisser traverser les enfants.

### Passages piétons de la commune

Le service de patrouilleurs enfants aux rues Nestlé et Alexandre-Cailler est toujours assuré par des élèves, tandis que celui de la rue de Montsalvens est assuré par un coach.

### Nous avons besoin de vous !

Nous vous sollicitons, chère population, afin de compléter notre équipe de coachs.

Les heures ci-après correspondent aux heures de début et de fin de l'école pour lesquelles nous recherchons des coachs (pas de présence durant les vacances scolaires ni les jours fériés) :

→ 07h30 à 07h45 / 11h30 à 11h45 / 12h55 à 13h12 / 15h05 à 15h20

Si vous avez la possibilité de consacrer 15 minutes par semaine à cette activité, nous vous laissons le soin de contacter notre secrétariat en la personne de : Madame Camille Fournel au 026 921 80 10 ou par e-mail sur [administration@broc.ch](mailto:administration@broc.ch).

Nous vous remercions de l'accueil que vous réserverez à notre appel. Plus d'informations sur le site <https://www.doublement-prudents.ch>

Juin 2021

Le Conseil communal



**les enfants  
traversent  
seuls !**

## PISCINE COMMUNALE – BUVETTE



Soirées proposées :

Samedi 24 juillet 2021, dès 19h30

→ Grillades et animations

Samedi 28 août 2021, dès 19h30

→ Raclette à volonté (CHF 30.- par personne)

Sur réservation au **079 192 20 00**. Toute l'équipe de la buvette de la piscine vous attend pour passer une excellente soirée !



## Vélo électrique, vélo classique et motocycle

Avec le retour des beaux jours, les sorties à deux-roues font particulièrement plaisir. Voici les principaux conseils de sécurité du BPA pour tous les adeptes de moto et de vélo classique ou électrique.

Motards et cyclistes ne sont protégés par aucune carrosserie. En cas d'accident, l'impact risque donc de faire très mal.

Afin d'éviter d'en arriver là, il est avant tout recommandé d'anticiper et d'adopter une conduite préventive. Cela implique aussi de s'attendre à ne pas être vu. Un vélo électrique ou classique, ou même une moto, n'occupe en effet pas la même place qu'une voiture. En cas de doute, mieux vaut donc céder la priorité.

Se rendre visible permet par ailleurs de réduire sensiblement le risque d'accident. En d'autres termes, portez des vêtements clairs et des éléments réfléchissants, voire un gilet réfléchissant dans le meilleur des cas. Roulez également phares allumés, même de jour. Il va également sans dire que porter systématiquement un casque constitue la règle n°1.

### Pour votre sécurité

- Anticipez et roulez de manière préventive.
- Attendez-vous à tout moment à ce que d'autres usagers de la route ne vous voient pas.
- Rendez-vous visible, même de jour.
- Portez un casque.
- Optez pour une moto ou un vélo électrique avec système ABS.

Saviez-vous que de nombreuses motos, et maintenant aussi vélos électriques, sont équipés du système ABS? Pour encore plus de sécurité, tenez compte de ce critère lors de votre achat.

Retrouvez de nombreux autres conseils de sécurité sur la conduite de moto et de vélo classique ou électrique sur [bpa.ch/e-bike](http://bpa.ch/e-bike), [bpa.ch/faire-du-velo](http://bpa.ch/faire-du-velo) et [bpa.ch/moto](http://bpa.ch/moto).



## ARRÊTER DE FUMER, VOUS Y PENSEZ ?



En réponse aux risques pour la santé que représente la consommation de tabac, le CIPRET\* s'emploie, entre autres, à soutenir les fumeurs et fumeuses qui souhaitent retrouver la liberté d'une vie sans tabac.

### Pourquoi arrêter de fumer ?

Choisir de vivre sans tabac c'est être libre, miser sur sa santé, profiter de la vie plus longtemps et disposer de plus d'argent pour les loisirs.

**Avec un programme efficace et l'aide d'un spécialiste, vous augmentez vos chances de réussite.**

**Pour vous accompagner dans votre démarche, le CIPRET propose :**

**OBJECTIF :  
J'ARRÊTE  
DE FUMER**

- Coaching stop-tabac en 4 séances**
- Cours stop-tabac en groupe en 4 séances**

- 1. Faire le point**
  - Analyser ses habitudes de consommation
  - Différencier les avantages et les inconvénients du changement
  - Planifier l'arrêt
- 2. Préparation**
  - Identifier ses ressources, forces, obstacles
  - Développer des alternatives
  - Définir un programme personnalisé
- 3. Action**
  - Arrêter
  - Appliquer les stratégies pour maintenir la décision
- 4. Consolidation**
  - Renforcer les acquis
  - Anticiper les situations à risques et prévenir les rechutes
  - Evaluer le changement

**Entretien d'orientation**

Conseils ponctuels et soutien personnalisé

**Tarifs**

- Coaching individuel **CHF 200.-**
- Cours de groupe **CHF 150.-**
- Entretien d'orientation **CHF 50.-**

**Prenez rendez-vous et devenez non-fumeur ou non-fumeuse !**

\* Le CIPRET Fribourg - Centre de prévention du tabagisme – fait partie des Ligues de santé du canton de Fribourg et met en œuvre le programme cantonal de prévention du tabagisme sur mandat de la Direction de la santé et des affaires sociales.

Le CIPRET fait partie de / Das CIPRET gehört zu



Prévention & promotion de la santé – Prävention & Gesundheitsförderung  
Rte St-Nicolas-de-Flüe 2, CP, 1701 Fribourg – Freiburg  
T. 026 425 54 10 - info@cipretfribourg.ch - www.peps-fr.ch



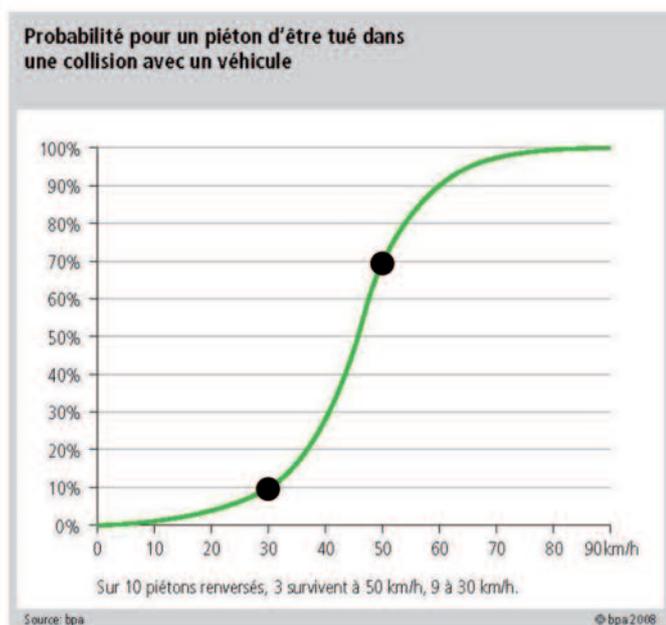
## ZONES 30 À BROC

### Préambule - recommandations du BPA (bureau de prévention des accidents)

#### De 50 km/h à 30 km/h

Plus les zones 30 sont introduites à une large échelle hors des axes de circulation principaux dans une commune, plus la limitation de vitesse maximale est respectée. À 30 km/h, les accidents sont moins nombreux et surtout moins graves qu'à 50 km/h. C'est pourquoi les tronçons de route de transit à forte fréquentation piétonne devraient également être transformés en zones 30 (p. ex. en centre-ville ou en vieille ville).

Le remplacement de la limite générale de vitesse à 50 km/h par une zone 30 correctement aménagée permet d'éviter 1 accident de la route avec blessés sur 4.



*Selon ce graphique :*

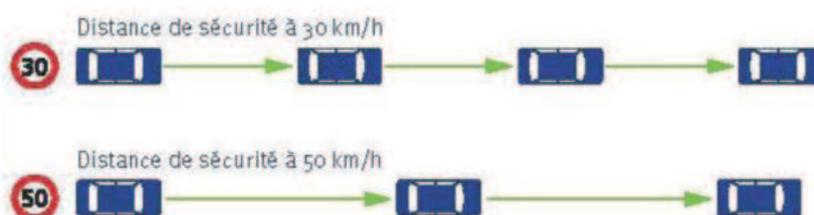
*A 30 km/h, il y a 10% de chance d'être tué lors d'une collision avec un véhicule.*

*A 50 km/h, le risque augmente à 70%.*

*La réduction de la vitesse à 30 km/h permet une nette diminution du risque de mortalité.*

#### **Vitesse et efficacité**

*Rouler à 30 km/h permet non seulement de réduire la distance de sécurité, mais également de fluidifier la circulation.*



### Comportement dans les zones 30

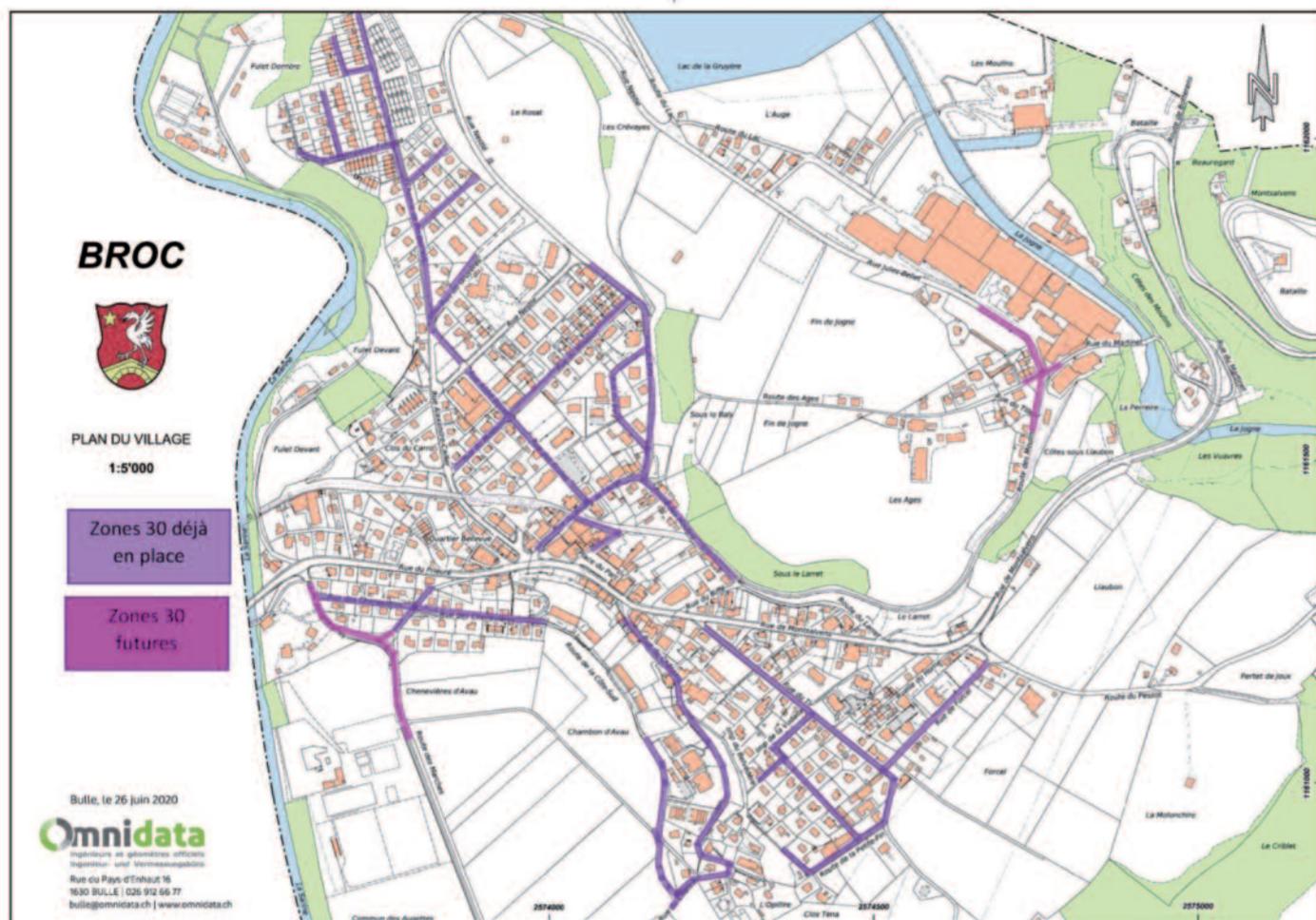
- Les conducteurs de véhicules, les motocyclistes et les cyclistes sont prioritaires sur les piétons. Mais la prudence est de mise : ils doivent en effet s'attendre à tout moment à la présence de piétons voulant traverser la chaussée.
- En général, il n'y a pas de passages piétons dans les zones 30. Les piétons peuvent donc traverser là où ils le souhaitent, idéalement aux endroits offrant la meilleure visibilité. Lorsqu'il y a des passages piétons, les piétons sont tenus de les emprunter.
- La priorité de droite est de rigueur aux carrefours.



## Plan de situation

Depuis plusieurs années, des zones 30 ont été aménagées dans notre village et de nouveaux projets sont prévus prochainement.

Voici un plan de situation résumant toutes les zones 30 actuelles et futures. Elles sont dessinées en violet.





## Aménagements

Une porte d'entrée/sortie marque le début et la fin d'une zone 30. Elle doit être contrastée et bien visible, de sorte que les usagers de la route puissent adapter leur comportement à la situation. Généralement, un totem monté sur gabions est utilisé à cet usage.

Voici quelques aménagements dans les zones 30.



Totem d'entrée  
« Rue du Bourg de l'Auge »



Totem de sortie  
« Rue de l'Abbé-Bovet »



Carrefour type, avec priorité de droite



Décrochement vertical  
« Rue des Ecoles »



Décrochement horizontal  
« Chemin de Fin-Derrey »



Rétrécissement latéral  
« Rue des Ecoles »



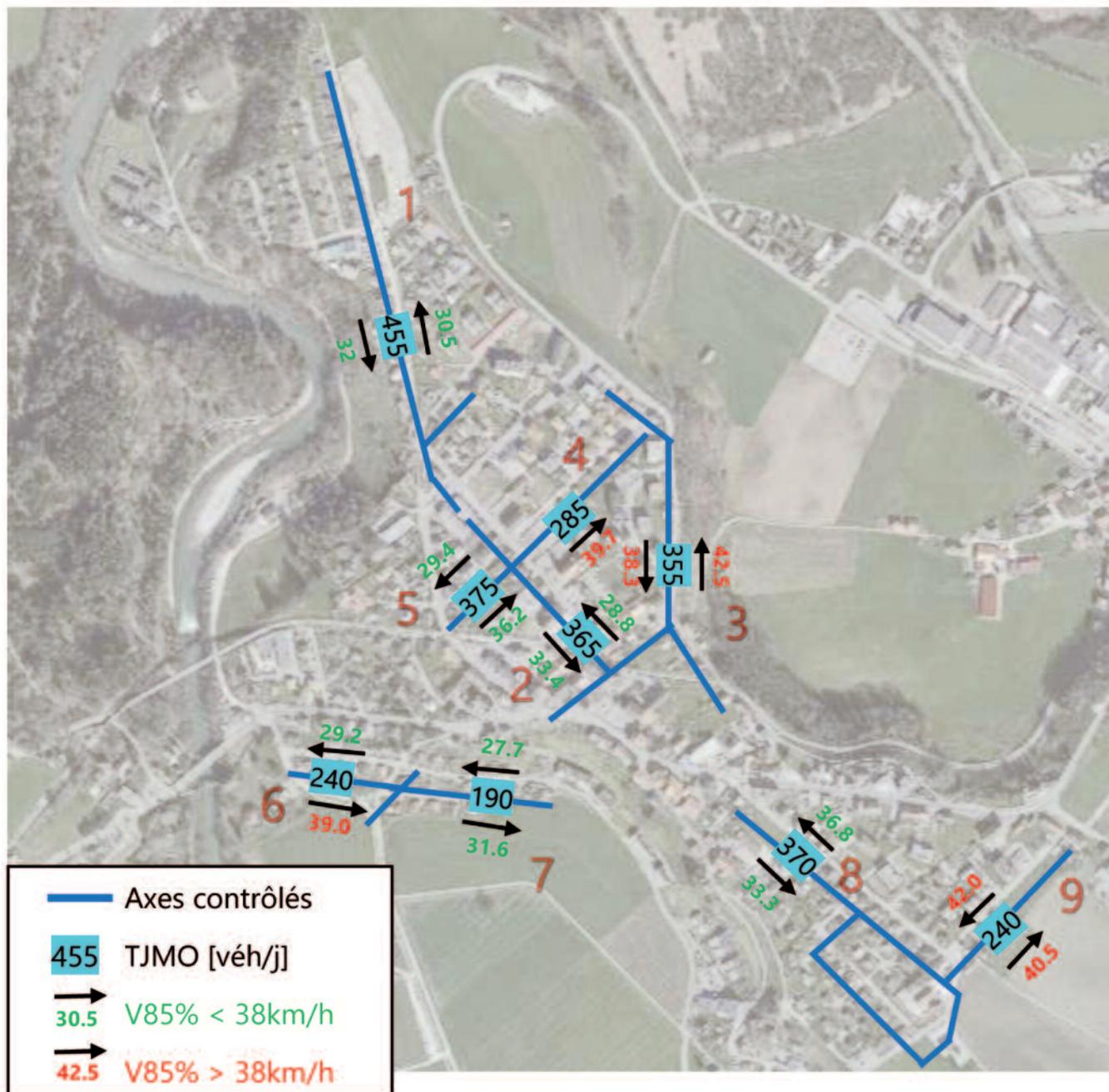
## Validité – mesures complémentaires

Dans l'année qui suit la mise en place d'une zone 30, une étude (se déroulant sur plusieurs jours et axes définis) doit être menée afin de déterminer les vitesses pratiquées et la conformité de la réglementation. Cette homologation est obligatoire afin que la zone 30 concernée soit validée.

A cet effet, la Commune de Broc a mandaté un bureau d'ingénieur afin de réaliser ces mesures dont voici les résultats :

- le nombre de véhicules journaliers (TJMO)
- la vitesse moyenne observée (Vmoy)
- la vitesse en dessous de laquelle circulent 85% des véhicules (V85%)

Pt de contrôle	Axe	Direction	TJMO [véh/j]	Vmoy [km/h]	V85% [km/h]
1	Ch. de Fin- Derrey	Sud-Est	235	27.4	32.0
		Nord-Ouest	220	25.3	30.5
2	Rue des Ecoles	Sud-Est	185	25.0	33.4
		Nord-Ouest	180	22.3	28.8
3	Rue du Baly	Nord-Ouest	185	34.5	42.5
		Sud-Est	170	30.6	38.3
4	Rue du Moléson (Nord-Est)	Nord-Est (axe en sens unique)	240	30.3	39.7
5	Rue du Moléson (Sud-Ouest)	Nord-Est	255	30.6	36.2
		Sud-Ouest	120	24.9	29.4
6	Rue des Chenevières (Ouest)	Est	185	32.0	39.0
		Ouest	55	29.2	37.6
7	Rue des Chenevières (Est)	Est	110	26.2	31.6
		Ouest	80	23.1	27.7
8	Rue du Tir	Nord-Ouest	155	30.4	36.8
		Sud-Est	215	28.1	33.3
9	Rue de Forcel	Sud-Ouest	130	32.9	42.0
		Nord-Est	210	32.2	40.5



### Conclusions

Des mesures complémentaires devront être introduites afin de réduire les vitesses supérieures à V85%, soit 38 km/h sur les secteurs concernés (en orange sur le tableau et le plan). Celles-ci sont actuellement à l'étude par notre mandataire et notre service technique et seront mises en place dès leur validation par le Service des ponts et chaussées (SPC).

Cette démarche sera également réalisée pour les dernières zones 30 réalisées, et ceci courant 2022 – 2023.



## ASSEMBLÉE COMMUNALE DU 12 AVRIL 2021

Présidence : Monsieur Claude Cretton, Syndic

Présences : 57 personnes, dont 53 citoyennes et citoyens actifs ; majorité absolue 27

Scrutateurs : Mesdames Stanka Dafflon et Myriam Scherly et Messieurs Stéphane Corpataux, Olivier Savary et André Barras

Monsieur le Syndic ouvre l'assemblée avec pour sujet principal la présentation des comptes 2020 de la Commune et du foyer La Rose des Vents, ainsi que deux investissements complémentaires au budget 2021.

Il souhaite la bienvenue à toutes les personnes présentes et relève la présence de Monsieur Stéphane Sudan, Député, ainsi que des représentants de la presse : Madame Claire Pasquier pour La Liberté et Monsieur Xavier Schaller pour La Gruyère.

Comme durant la première vague, les Conseils communaux et les comités des associations de communes ont l'obligation de siéger pour gérer le ménage communal. Les assemblées législatives font partie des exceptions à l'interdiction d'organiser des manifestations de plus de 10 personnes. Les communes peuvent et doivent organiser les séances de leur législatif en respectant les directives en vigueur. Monsieur le Syndic remercie l'assemblée de bien vouloir respecter le port du masque et la distanciation sociale.

Au regard des articles 9 de la Loi sur les communes (LCo) et 2 de son Règlement d'exécution (RELCo), toutes les personnes présentes peuvent participer comme pouvoir législatif, à l'exception de notre secrétaire communale, Madame Anette Cetinjanin-Leuzinger, de Madame Christiane Oberson, administratrice des finances, ainsi que des représentants de la presse.

Notre secrétaire communale rédigera le procès-verbal. En vertu de l'article 3 LCo, la séance sera enregistrée ; l'enregistrement sera effacé après l'approbation du procès-verbal par l'assemblée suivante.

### CONVOCATION – TRACTANDA

Monsieur le Syndic relève que l'Assemblée a été régulièrement convoquée par une insertion dans la Feuille officielle du Canton de Fribourg no 13 du 2 avril 2021, une convocation adressée par un tous-ménages et un avis au pilier public ainsi que sur le site Internet.

1. **Procès-verbal de l'Assemblée du 7 décembre 2020** ; ne sera pas lu étant publié dans La Vie Brocoise et sur le site Internet [www.broc.ch](http://www.broc.ch) ; il est également à disposition auprès du secrétariat communal

2. **Comptes 2020 - Présentation, rapports de la commission financière, des organes de révision et approbation**

2.1 Foyer La Rose des Vents

2.2 Commune de Broc

3. **Budget des investissements 2021 - Complément - Présentation, rapports de la commission financière et approbation**

3.1 Piscine communale - Crédit d'étude pour la rénovation des bassins, des vestiaires et des équipements techniques - Prestations d'ingénierie et d'architecte - CHF 190'000.-

3.2 Aménagement d'une zone 30 km/h sur le domaine public - Broc-Fabrique, secteur Nestlé, gare TPF - Prestations d'ingénierie et réalisation des mesures - CHF 73'500.-

### 4. Divers

La parole n'étant pas demandée et l'ordre du jour ne soulevant aucune question, l'Assemblée se déroule selon l'ordre du jour proposé.

### 1. PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE COMMUNALE DU 7 DÉCEMBRE 2020

Comme mentionné dans la convocation, le procès-verbal de l'Assemblée communale ordinaire du 7 décembre 2020 ne sera pas lu, étant publié dans La Vie Brocoise ; il est en outre à disposition auprès du secrétariat communal, conformément à l'article 13 RELCo, et aussi publié sur le site Internet communal, [www.broc.ch](http://www.broc.ch).

Le procès-verbal ne faisant l'objet d'aucune remarque, il est soumis au vote de l'Assemblée qui l'approuve, par main levée, à l'unanimité. Des remerciements vont à son auteure, notre secrétaire adjointe, Madame Camille Fournel, pour sa rédaction.

### 2. COMPTES 2020 - PRÉSENTATION, RAPPORTS DE LA COMMISSION FINANCIÈRE, DES ORGANES DE RÉVISION ET APPROBATION

#### 2.1 FOYER LA ROSE DES VENTS

Monsieur le Syndic annonce que les comptes 2020 du foyer présentent un excédent de recettes de CHF 4'682. Cet exercice comptable positif a permis un amortissement complémentaire de CHF 55'000 sur les équipements investis. Une gestion attentive, malgré les conditions sanitaires, tant de la part de la Direction que de celle de la commission de direction, en est le résultat.

Comptes 2020	Budget 2020	Comptes 2019
<i>(en francs, arrondis)</i>		

<b>Revenus d'exploitation</b>	5'321'808	5'385'200	5'399'174
<b>Charges d'exploitation</b>	5'317'127	5'380'950	5'381'799

**EXCEDENT**

<b>4'682</b>	<b>4'250</b>	<b>17'374</b>
--------------	--------------	---------------



Monsieur le Syndic cède la parole à Monsieur Jean-Marc Horner, Vice-Syndic en charge des finances et membre de la commission de direction pour la présentation analytique des comptes de fonctionnement du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2020.

## Soins - CHF 3'200'868 (résultat équilibré)

La totalité des charges sociales du personnel soignant est financée par la facturation des soins de base LAMal et par les frais d'accompagnement. La variation de ces charges, comparées à celles budgétisées et aux coûts enregistrés en 2019, provient de l'évolution des niveaux de soins des résidents donnant droit à une dotation fixée par le canton. La charge financière est demeurée très stable. Le matériel LIMa financé par le canton à hauteur maximale de CHF 2.20 par jour et par résident est inclus dans ce secteur soins. En cette année 2020 de crise sanitaire, les frais de protection liés au covid-19 (masques et désinfectants) sont pris en charge par l'État de Fribourg pour un montant de CHF 15'947.

## Socio-hôtelier - CHF 100'845 (excédent de charges)

Les taxes d'hébergement, pour un total de CHF 1'672'182 en 2020, correspondent à 15'548 journées à CHF 105. Environ huitante journées «réservation» ont également été comptabilisées. Quant à l'ensemble des charges, notamment celles se rapportant aux salaires, elles sont inférieures au budget. Celui-ci tenait compte d'une augmentation des charges sociales qui ne s'est heureusement pas produite. Un manque à gagner important est à relever au niveau des recettes de la cafétéria, soit CHF 90'000.- de moins qu'en 2019. Ceci est dû à la fermeture des EMS aux visites durant plusieurs mois en 2020, sur décision du Conseil d'État, afin de protéger les résidents du covid-19.

## Financement - CHF 105'527 (excédent de produits)

La somme de CHF 282'282 a été facturée au pot commun du RSSG, mis en place au 1<sup>er</sup> janvier 2018. Ce montant est déterminé par la commission du RSSG et basé sur la comptabilité des investissements du foyer. Cet excédent de recettes sur les frais financiers permettant d'équilibrer les comptes, voire d'effectuer des amortissements complémentaires, touche bientôt à sa fin. Les annuités versées par le RSSG vont diminuer drastiquement dès que l'immeuble, construit en 1989, sera amorti après 33 ans d'activité, soit en 2022. Seuls les investissements réalisés ces dernières années, à savoir l'agrandissement de la salle à manger en 2012, la construction du 2<sup>e</sup> ascenseur en 2017 et la rénovation de la cafétéria en 2019 feront l'objet d'annuités versées par le pot commun.

## Résultats Résumés

Ils présentent un excédent net de recettes de CHF 4'682.

## Chiffres clés

Le 82.1 % des coûts de fonctionnement proviennent des charges salariales et sociales. Analysées par mois et par lit, elles correspondent à CHF 8'263. La variation en personnel, comparée entre 2020 et 2019, est très stable.

Le taux d'occupation des lits est toujours élevé et constant. Cet état reste fragile en cette nouvelle année 2021, compte tenu de la pandémie du covid-19 et de nombreux lits vides dans les EMS fribourgeois. Le foyer jouissant d'un joli cadre et de belles chambres individuelles, est très prisé de la population locale. Actuellement, plus de la moitié des résidents sont brocois.

## Bilan au 31 décembre 2020

Il présente également une situation très saine. L'institution possède des liquidités confortables et tous les derniers investissements ont pu être financés par la trésorerie courante. Ces disponibilités, à raison CHF 1'066'500 à fin 2020, comprennent une somme non négligeable versée par le Service de la prévoyance sociale au terme de l'année 2020 pour les subventions cantonales aux frais d'accompagnement, le coût résiduel des soins et le matériel LIMa.

Les fonds propres, quant à eux, se situent à plus de 50 % du total du passif, preuve d'un équilibre rassurant. S'ajoutent des provisions pour une somme de CHF 330'495.

Monsieur Jacques Pasquier, Président de la commission financière, fait part du préavis positif de ladite commission.

La parole n'étant pas demandée, soumis au vote, les comptes 2020 du foyer La Rose des Vents, présentant un excédent de recettes de CHF 4'681.60, sont acceptés par l'Assemblée à main levée et à l'unanimité.

## 2.2 COMMUNE DE BROC

Monsieur le Syndic annonce que les comptes 2020 sont favorables, dans la lignée des dernières périodes comptables, bouclant avec un bénéfice de CHF 528'331 pour un total de charges de CHF 10'477'270.

Cette situation est le fruit d'une gestion rigoureuse du ménage communal. Quant à l'endettement de la Commune il est toujours en diminution, malgré les nouveaux investissements consentis ces dernières années qui ont pu être couverts par les liquidités.

L'année 2020 a été marquée par la pandémie du covid 19, impactant les différents dicastères de manière très inégale. Celle-ci pourrait influencer plus fortement encore les prochaines années. Cette situation favorable pour 2020 est donc bienvenue pour la bonne marche des affaires communales et pour garantir la qualité des diverses prestations des années à venir.



Comptes 2020	Budget 2020	Comptes 2019
--------------	-------------	--------------

(en francs, arrondis)

## Revenus

Impôts	8'525'679	7'708'344	8'766'826
Taxes	1'364'180	1'172'700	1'173'974
Piscine	153'106	174'030	168'368
Forêts	308'623	410'436	375'720
Administration	38'620	41'300	46'855
Feu	124'243	121'000	127'474
Patrimoine	128'274	129'000	130'819
Péréquation financière intercommunale	675'390	675'390	699'214
Divers	488'561	382'084	437'598
Bénéfice sur vente terrains	0	0	700'105
<b>Total des revenus</b>	<b>11'806'675</b>	<b>10'814'284</b>	<b>12'626'953</b>

## Charges

Salaires, charges sociales	1'902'394	1'771'516	1'712'453
Charges liées et engagées	5'107'851	5'202'951	5'194'412
Charges financières	934'177	1'003'345	1'050'724
Charges refacturables	489'957	512'870	483'613
Autres	2'042'893	2'196'326	1'655'741
<b>Total des charges</b>	<b>10'477'271</b>	<b>10'687'009</b>	<b>10'096'943</b>

## Réserves

801'073	173'844	1'704'199
---------	---------	-----------

## TOTAUX

<b>11'278'344</b>	<b>10'860'852</b>	<b>11'801'142</b>
-------------------	-------------------	-------------------

## EXCEDENT

<b>528'331</b>	<b>-46'568</b>	<b>825'811</b>
----------------	----------------	----------------

Monsieur le Syndic cède la parole à Monsieur Jean-Marc Horner, Vice-Syndic en charge des comptes.

Les comptes seront présentés en fonction des principaux écarts réalisés comparés au budget 2020, mais également par rapport aux comptes 2019.

### Salaires – CHF 1'902'394

Ils présentent une augmentation de 7.4 % en comparaison du budget et de 11.1 % par rapport aux comptes de l'année précédente. Les charges supplémentaires s'expliquent par le remplacement de collaborateurs absents



pour maladie ou maternité (plus d'absences dues au coronavirus), des heures supplémentaires dans les secteurs de l'administration et des constructions pour palier le surplus de travail et non budgétisées, l'engagement de nouveaux collaborateurs dans ces mêmes secteurs, la rétribution des membres des groupes de travail du Conseil communal et la mise en place de mesures spécifiques en lien avec la pandémie (télétravail, cellule de crise, organisation). Les salaires imputés aux associations intercommunales, soit au Service des curatelles Haute-Gruyère, à l'Association intercommunale du Comté de Gruyères (STEP) et à l'accueil extrascolaire Timoun représentent au total 35 % de la masse salariale.

Au niveau communal, c'est l'administration qui génère la plus grande charge salariale, soit 25 %, suivie par l'édilité à hauteur de 12 %.

## **Charges liées - 2'778'014**

Elles sont moins élevées de 0.7 % que le budget, mais dans leur ensemble équivalentes aux comptes 2019 et sont calculées en fonction de la population légale au 1er janvier de l'année en cours. Le budget est, quant à lui, défini en fonction de la population de l'année précédente, raison pour laquelle les estimations sont plus élevées que les dépenses réelles.

## **Charges liées des associations de communes - CHF 1'989'248**

Elles sont moins élevées de CHF 19'000 par rapport au budget, et de CHF 50'000 en comparaison aux comptes 2019. Le Service des curatelles Haute-Gruyère, ainsi que le Service de soins à domicile et l'Association intercommunale sports en Gruyère, ont engendré des dépenses moins importantes que celles prévues au budget 2020. Les frais liés à l'organisation en cas de catastrophe, à la salle de spectacles CO2 et aux classes de développement se sont révélés moins importants que prévu.

## **Charges diverses engagées auprès des entités régionales - CHF 340'598**

Elles représentent 86 % du budget, respectant ainsi les prévisions, et 91 % des comptes 2019. L'accueil extrascolaire Timoun laisse apparaître un dépassement par rapport au budget, principalement en raison des charges de personnel assumées dans leur totalité. En effet, les indemnités pour RHT (réduction de l'horaire de travail) engendrées par la pandémie du covid-19 ont été refusées par le Canton pour les entités publiques. Les charges liées à la petite enfance sont par contre en diminution pour les mêmes raisons, les RHT ayant été perçues par les crèches.

## **Récapitulation des charges liées**

Les charges liées cantonales, régionales et engagées concernent principalement les écoles, ainsi que les secteurs médicaux et sociaux. Au niveau scolaire, elles sont en baisse par rapport à l'année 2019, tant pour les écoles primaires et la formation que pour celles liées au cycle d'orientation. Les domaines médicaux et sociaux aègnèrent

par contre une charge supplémentaire en comparaison à l'année précédente.

## **Piscine - CHF 136'318 (perte nette)**

Cette perte est en diminution d'environ CHF 10'000 par rapport au budget. La météo peu favorable du début de saison et la pandémie du covid-19 ont impacté défavorablement les recettes. Par contre, les charges d'exploitation ont pu être maîtrisées, certains travaux de remise en état prévus par rapport à la vétusté des installations n'ayant pas été effectués. Les charges d'eau et d'électricité, dépendantes des conditions météorologiques, ont été moindres. Quant aux frais de personnel, leur augmentation provient de l'engagement de personnel supplémentaire à titre de surveillance en lien avec la pandémie.

## **Édilité - CHF 766'529**

Les dépenses sont inférieures au budget de 16 % et de 14 % par rapport aux comptes 2019. Deux raisons principales y contribuent : les charges effectives de personnel sont légèrement inférieures et la réalisation d'un îlot à Broc-Fabrique a été reporté en 2021.

## **Approvisionnement en eau - CHF 171'584 (excédent de recettes)**

Ce poste est autofinancé. Trois fuites d'eau importantes ont impacté les charges d'entretien des installations. L'attribution aux réserves de l'excédent permet le renouvellement et l'entretien des installations à futur.

## **Épuration des eaux - CHF 72'417 (excédent de recettes)**

Ce poste est également autofinancé et comprend une attribution aux réserves à hauteur de l'excédent. Les frais d'entretien des installations ont été grevés par l'assainissement du collecteur situé dans la plaine des Marches, réalisé en parallèle des travaux du complexe sportif par les entreprises travaillant sur ce chantier. L'attribution aux diverses réserves en est par conséquent impacté, en diminution par rapport à l'année passée.

## **Gestion des déchets - CHF 2'830 (excédent de charges)**

Le taux de couverture s'élève à 98.9 %. Les produits liés aux taxes sont plus élevés que le budget, notamment en raison de la pandémie du covid-19 qui a amené notre population à entreprendre des travaux de rangement. Divers frais concernant l'éclairage de la déchetterie et la sécurisation des installations ont également été entrepris.

## **Forêts - CHF 139'024 (excédent de charges)**

Le résultat de ce secteur dépend de la planification quadriennale établie par le Service cantonal des forêts et de la nature. Les subventions ne sont ainsi pas réparties en parallèle aux frais de transport et débardages, ce qui laissent apparaître une année bénéficiaire en 2019, tandis que 2020 est déficitaire. Les charges de personnel résultent des heures effectives, la part de travail liée au triage forestier étant refacturée au Service cantonal.

## **Impôts - CHF 8'342'724 (produit net)**

Les rentrées fiscales présentent une augmentation en



comparaison du budget, mais sont inférieures à celles de 2019. En effet, la baisse d'impôt acceptée dès le 1er janvier 2020 impacte directement ces produits. Ceux-ci sont répartis de la manière suivante :

- **Impôts des personnes physiques** : les acomptes prévisionnels, influencés par le nouveau taux d'imposition, sont en diminution par rapport à l'année précédente, tandis que les encaissements concernant les années antérieures sont en augmentation. L'impôt sur la fortune est quant à lui supérieur d'environ 19 % par rapport aux comptes 2019.
- **Impôts des personnes morales** : plusieurs facteurs les influencent, à savoir :
  - la loi sur la réforme de l'imposition des entreprises PF17. Une compensation a été versée par l'Autorité cantonale pour couvrir les pertes liées à cette nouvelle loi ;
  - le départ d'entreprises qui n'a pas pu être budgétisé, faute d'information au moment de l'établissement du budget ;
  - la restitution d'acomptes provisoires, en relation avec des taxations inférieures aux estimations prévues par le Canton ;
  - la taxation décalée par le Service cantonal des contributions. Les comptes contiennent les impôts de plusieurs périodes fiscales, raison pour laquelle celui sur la fortune est stable par rapport à 2019Au final, les recettes fiscales des personnes morales sont inférieures de 13.3 % par rapport au budget, et de 53.7 % par rapport à 2019.
- **Impôts conjoncturels** : l'augmentation par rapport au budget s'élève à CHF 118'000. Liés aux ventes de biens immobiliers, ces impôts fluctuent en fonction des ventes d'immeubles et sont donc difficilement estimables.

Au niveau cantonal, différents indices sont calculés afin de permettre à chaque commune d'établir une analyse de sa situation financière. Celui du potentiel fiscal permet de se situer par rapport aux autres communes au niveau de la qualité des revenus fiscaux. Pour Broc, la situation a évolué favorablement au cours des trois dernières années, comme pour les deux-tiers des communes du district.

Cela tend à démontrer que les personnes physiques et morales ont en moyenne une meilleure santé financière. L'arrivée de nouveaux citoyens possédant un bon apport fiscal est donc importante et les nouvelles constructions contribuent à maintenir une bonne situation. Malgré tout, l'indice communal se situe dans le tiers inférieur du classement.

**Intérêts, frais financiers, amortissements et autres charges financières - CHF 801'270**

Aucun emprunt supplémentaire n'ayant été effectué, ces charges sont en diminution par rapport aux comptes

2019. Quant aux pertes sur débiteurs, elles font l'objet d'un suivi régulier, permettant un encaissement plus important qu'en 2019 auprès des différents débiteurs. La provision a néanmoins été maintenue à même hauteur qu'en 2019, notamment en raison des risques plus importants de factures impayées suite aux effets économiques négatifs de la pandémie du covid-19.

**Patrimoine - CHF 77'310 (excédent de charges)**

Ce poste fait l'objet d'un entretien attentif. Les travaux effectués en 2020 concernent principalement les chalets de la Vonderweire, des Arquinces et des Monts de Joux. Les subventions y relatives seront versées à la fin des travaux. Les autres recettes sont stables par rapport au budget établi.

**Tableau général des charges - CHF 10'477'270**

Les dépenses communales sont dans l'ensemble conformes au budget, légèrement inférieures. La répartition des différentes charges montre une augmentation de 1 % des charges salariales, tandis que les autres charges subissent une baisse de 2 %.

**Tableau général des revenus - CHF 11'806'675**

Il présente une situation plus favorable que le budget, légèrement inférieure aux comptes 2019. Les rentrées fiscales subissent une diminution de 1 % par rapport à 2019, tandis que les taxes sont plus élevées de 2 %. Les autres revenus sont proportionnellement stables, y compris la péréquation financière cantonale qui s'élève toujours à 6 %.

**Résultats - CHF 528'331 (excédent de revenus)**

Les comptes 2020 laissent ainsi apparaître un bénéfice inférieur aux années précédentes, en lien avec la diminution du taux d'imposition fiscale, mais également à cause de la pandémie du covid-19 qui a généré des charges supplémentaires. Cette situation permet tout de même d'attribuer un montant de CHF 600'000 à la réserve pour les investissements futurs et d'afficher un excédent de revenus de CHF 528'331. La bonne santé financière de la Commune a permis le financement des investissements par le biais des liquidités communales, sans avoir besoin de recourir aux emprunts.

**Bilan au 31 décembre 2020**

Il affiche des totaux en augmentation. Les actifs circulants enregistrent une baisse en raison du financement des investissements par le biais des liquidités communales. Dans les actifs immobilisés, les bâtiments communaux prennent de la valeur, en lien avec les travaux du complexe sportif.

Du côté des passifs, l'endettement communal diminue régulièrement au niveau des dettes à moyen et long terme, tandis que celles à court terme augmentent en raison du passage au MCH2, bloquant temporairement les paiements des factures fournisseurs en fin d'année 2020. Les réserves et provisions augmentent et la fortune communale est alimentée par le résultat de l'exercice pour at-



teindre plus de CHF 7.3 millions. La situation 2020 est toujours favorable, à l'instar des années précédentes, et malgré la pandémie du covid-19.

La crise sanitaire impactera encore la situation financière communale, ses principaux effets étant attendus dans les années à venir. Les finances doivent donc plus que jamais faire l'objet d'une gestion attentive.

## État des investissements au 31 décembre 2020

Un investissement communal a été finalisé en 2020, soit l'achat d'une marqueuse de route pour CHF 30'000, correspondant au budget prévu. Les investissements en cours à fin 2020 ont été réalisés à plus de 50 % et plusieurs touchent à leur fin.

Monsieur Jacques Pasquier, Président de la commission financière, fait part du préavis positif de ladite commission.

La parole n'étant pas demandée, soumis au vote, les comptes 2020 de la Commune de Broc, présentant un excédent de recettes de CHF 528'330.94, sont acceptés par l'Assemblée à main levée et à l'unanimité.

## 3. BUDGET DES INVESTISSEMENTS 2021 - COMPLÉMENT - PRÉSENTATION, RAP-PORT DE LA COMMISSION FINANCIÈRE ET APPROBATION

### 3.1 PISCINE COMMUNALE - CRÉDIT D'ÉTUDE POUR LA RÉNOVATION DES BASSINS, DES VESTIAIRES ET DES ÉQUIPEMENTS TECHNIQUES - PRESTATIONS D'INGÉNIEURIE ET D'ARCHITECTE - CHF 190'000.-

Monsieur le Syndic passe la parole à Monsieur Alain Jan, Conseiller communal en charge des eaux.

La piscine communale de Broc date de 1962. Elle a été inaugurée le 15 juillet 1963 et a subi quelques rénovations et améliorations techniques entre 1964 et 2010. Dès ses débuts, elle a su très rapidement convaincre les habitants de Broc et ses environs par la qualité de ses installations, son concept accueillant et surtout la beauté et le cadre du site de la plaine des Marches. Les nageurs accomplis, les non-nageurs et les jeunes familles l'ont très vite adoptée comme lieu de vie estival.

La piscine actuelle possède un volume d'eau de 1650 m<sup>3</sup>. Le système de filtration désuet et son système de désinfection lacunaire ne sont plus aux normes sanitaires exigées. Cet état de fait requiert un assainissement urgent. Sans une intervention majeure, la piscine devra fermer. La Commune se doit de rénover cette installation sportive, en corrélation avec l'ensemble du projet du complexe sportif et ainsi améliorer l'attractivité du site.

Malgré les diverses interventions, force est de constater que la piscine ne correspond plus aux normes de gestion scientifiques, énergétiques et objectives des techniques. Le bassin principal est en béton armé recouvert d'une peinture faisant office d'étanchéité. Sa profondeur n'est plus réglementaire. Dès lors, le plongeur principal a été déposé. Les accès sont munis de pédiluves avec douches et échelles sans possibilité aux personnes à mobilité ré-

duites de se rendre correctement aux installations. La surface d'eau dédiée aux non-nageurs et la pataugeoire doivent également être refaites.

Suite à cet état de faits, la Commune a lancé un avant-projet en 2014 élaboré par le bureau spécialisé Jenzer+Partner AG, avec plusieurs objectifs, à savoir : définition des coûts estimatifs pour la réfection des bassins, élaboration du projet de l'ouvrage relatif à l'assainissement total des bassins et réalisation de nouvelles installations pour le traitement de l'eau.

Les travaux principaux projetés sont les suivants :

- Bassin principal avec fosse de plongeon :
  - réaliser des rigoles de surverse ouvertes assurant la reprise de toute l'eau du bassin ;
  - acheminer l'eau des rigoles au travers de nouvelles conduites vers le bassin tampon ;
  - poser un Liner en PVC ou cuve inox contre murs et radier, afin de garantir l'étanchéité et faciliter le nettoyage ;
  - prévoir un nouveau pavage en béton au niveau des plages ;
  - surélever le niveau du plan d'eau pour assurer une profondeur de 3.5 m, de manière à pouvoir installer un tremplin de 1 m, une plateforme de 3 m et un mur de grimpe ;
  - alimenter le bassin en eau traitée aux travers de buses installées dans des socles béton, longeant les parois au fond du bassin.
- Bassin non-nageurs :
  - réaliser une paroi de séparation en béton entre le bassin nageurs et non-nageurs ;
  - réduire la profondeur dans le bassin non-nageurs (max. 1.35 m) par remplissage et bétonnage d'un radier ;
  - faciliter l'accès au bassin nageurs par l'installation d'escaliers en plus des échelles pour les personnes à mobilité réduite ;
  - augmenter la température de l'eau par l'ajout d'une couverture sur le plan d'eau durant la nuit au moyen d'une bâche motorisée ;
  - poser une installation solaire sur la toiture des vestiaires ;
  - construire de nouveaux pédiluves en béton brut, avec douches.
- Pataugeoire : installer des jeux ludiques pour les enfants.
- Installations pour le traitement de l'eau des piscines et bassin tampon :
  - prévoir de nouveaux systèmes techniques de filtration ;
  - renouveler les installations électriques ;
  - acheter deux pompes pour aspiration de l'eau dans le nouveau bassin tampon ;
  - prévoir un filtre à diatomées conformément aux normes en vigueur.

Monsieur Jacques Pasquier, Président de la commission financière, fait part du préavis positif de ladite commission.



Monsieur Stéphane Corpataux demande ce qu'il adviendra de la buvette. Monsieur Jan lui répond que cet aspect du dossier est confié au bureau Deillon Delley ; il est analysé dans le cadre du projet du complexe sportif de la plaine des Marches. Monsieur le Syndic confirme que la buvette du complexe alimentera le point de vente de la piscine à terme.

La parole n'étant plus demandée, soumis au vote, cet investissement de CHF 190'000.- concernant le crédit d'étude pour la rénovation des bassins, des vestiaires et des équipements techniques de la piscine, à savoir les prestations d'ingénierie et d'architecte, est accepté par l'Assemblée à main levée et à l'unanimité.

### **3.2 AMÉNAGEMENT D'UNE ZONE 30 KM/H SUR LE DOMAINE PUBLIC - BROC- FABRIQUE, SECTEUR NESTLÉ, GARE TPF - PRESTATIONS D'INGÉNIERIE ET RÉALISATION DES MESURES - CHF 73'500.-**

Monsieur le Syndic passe la parole à Monsieur Samay Somkhit, Conseiller communal en charge des routes.

Le secteur de la rue Jules Bellet et du carrefour de la route des Moulins constitue l'accès unique et principal pour les personnes se rendant à l'usine Nestlé. La gare de Broc-Fabrique va subir un renouvellement complet de ses infrastructures ferroviaires, ainsi que de ses aménagements extérieurs. Le cheminement entre la fabrique et la gare doit être revu, afin d'améliorer la sécurité des différents usagers.

Ce projet se base sur le rapport d'expertise du bureau Team+, à Bulle, réalisé en août 2020. Afin de gérer correctement les différents flux de ce secteur, la mise en place d'une zone 30 km/h constitue la meilleure solution pour réguler le trafic et les zones dédiées aux piétons en toute sécurité. Ces adaptations de trafic ont pour objectifs :

- d'acheminer en toute sécurité les passagers provenant de la gare vers la Maison Cailler ;
- de permettre des accès corrects pour les camions se rendant aux différents quais de déchargement sur la rue du Martinet ou Jules Bellet ;
- de proposer des places de parc pour le shop Nestlé ;
- de diminuer la vitesse aux abords du site fréquenté également par de nombreux promeneurs ;
- de garantir une certaine fluidité du trafic pour les riverains.

L'aménagement proposé prévoit un premier rétrécissement de la chaussée à l'entrée de la zone 30 km/h, afin de diminuer les vitesses de circulation. Cet aménagement servira d'aide à la traversée pour les employés sortant du parking.

Le long de la rue Jules Bellet, deux autres modérateurs sont encore proposés, soit un deuxième rétrécissement au niveau du passage pour piétons existant. Le dernier îlot permet un meilleur débouché des riverains sortant de leur propriété sur la chaussée, augmentant ainsi la distance de visibilité.

Le carrefour rue Jules Bellet / Martinet est réalisé en prio-

rité de droite, ainsi que les deux autres carrefours dans la zone résidentielle. La matérialisation de ces principaux aménagements est composée de marquage au sol, au moyen d'une résine synthétique et de potelets. La bande longitudinale pour piétons actuellement présente le long du parking et du mur contre les propriétés privées est supprimée, ainsi que les marquages des passages pour piétons sur le domaine public. Un cheminement direct est créé entre la gare et l'usine Nestlé, longeant les voies TPF désaffectées. Un marquage au sol est également exécuté et traverse le carrefour assaini des voies ferrées.

Ces mesures de modération devraient permettre d'atteindre la sécurité et les vitesses souhaitées, conformément à l'art. 6 de l'Ordonnance sur les zones 30 km/h et les zones de rencontre. Un contrôle effectif des vitesses est à réaliser après l'introduction de la zone 30 km/h. En cas de dépassement, des mesures complémentaires devront être mise en place.

L'investissement se chiffre à CHF 123'500.- avec une participation de Nestlé à hauteur de CHF 50'000.-, portant le montant final à CHF 73'500.- à charge de la Commune.

Monsieur Jacques Pasquier, Président de la commission financière, fait part du préavis positif de ladite commission.

Pierre Ammann demande si la zone 30 km/h prend en compte le pont du Martinet, car pour s'y rendre depuis Broc-Fabrique il n'y a aucun trottoir mettant en cause la sécurité des piétons.

Monsieur Somkhit répond que la zone 30 km/h ne s'étend pas jusqu'au pont mais s'arrête au niveau des quais de chargement. Le pont fait l'objet de réflexions.

Monsieur Ammann regrette que cette partie ne soit pas incluse dans la zone 30 km/h, car de nombreux promeneurs y passent pour rejoindre le Groupe E par les berges de la Jogne ou pour aller aux Gorges de la Jogne.

Monsieur le Syndic ajoute que la mobilité sur le pont est en réflexion et il n'est pas certain que la rue du Martinet reste ouverte à la circulation. La réfection du pont se chiffre à CHF 800'000.- et le Conseil communal examine la pertinence d'un tel investissement dans un contexte futur incertain au niveau de l'affectation de cette route communale. La remarque de Monsieur Ammann est néanmoins enregistrée et il l'en remercie.

Monsieur François Remy estime que la zone 30 km/h à Broc-Fabrique est une bonne chose mais redoute une complication du trafic durant les travaux ; en effet, il y a déjà une contrainte supplémentaire avec les bus ayant remplacés le train pour la durée du chantier des voies ferrées. Beaucoup de camions vont et viennent à l'usine.

Monsieur le Syndic confirme qu'une coordination est prévue pour gérer l'ensemble des travaux qui se dérouleront à Broc-Fabrique, afin d'assurer une circulation la moins perturbée possible. Nestlé insiste également pour la mise en œuvre de mesures en faveur des personnes fréquentant le site.

Monsieur Philippe Murith demande si les nouvelles places prévues pour le shop seront suffisantes. Monsieur le Syn-



dic confirme que les places de parc actuelles du shop Nestlé seront supprimées. En cas d'insuffisance de places, une solution devra être trouvée par Nestlé.

La parole n'étant plus demandée, soumis au vote, cet investissement de CHF 73'500.- pour l'aménagement d'une zone 30 km/h sur le domaine public à Broc-Fabrique, secteur Nestlé, gare TPF, à savoir les prestations d'ingénierie et la réalisation des mesures, est accepté par l'Assemblée à main levée et à l'unanimité.

## 4. DIVERS

### COMPLEXE SPORTIF DE LA PLAINE DES MARCHES

Les travaux du complexe sportif avancent à grands pas et il sera prêt pour cet automne, comme prévu. Le bâtiment est hors d'air depuis peu, c'est-à-dire que les façades ont été parées de leurs fenêtres et portes, afin de pouvoir réaliser le second œuvre intérieur dans de bonnes conditions. Le bois constitue une part importante dans la construction et l'esthétique, et ne laisse personne indifférent sur la beauté de l'ouvrage. Les isolations et étanchéités sont en phases terminales, les revêtements extérieurs intègrent parfaitement l'ensemble.

Les chapes seront coulées tout prochainement et les revêtements de sols suivront cet été. Les travaux de finitions suivront le rythme imposé par les mandataires à qui l'on peut, d'ores et déjà, tirer un grand coup de chapeau.

Le bâtiment et son imposant couvert à poutres en construction depuis février seront terminés d'ici l'été. Les surfaces de jeux pour le tennis, le multisport et la place de jeux sont en phase de préparation avec la stabilisation du sol. Les drains seront également exécutés, puis viendront les superstructures et les revêtements définitifs.

La zone sportive dédiée au football sera ensemencée fin avril, afin de pouvoir exploiter les terrains dès l'automne. Au préalable, les réseaux de drainages, électriques et hydrauliques y compris les fondations pour les mâts d'éclairage ont été terminés ces derniers jours.

L'achèvement du parking suivra courant août, avec les travaux paysagers. La couche de roulement sera probablement posée en 2022, afin d'éviter de l'endommager durant les travaux.

Le planning prévisionnel prévoit une fin de chantier courant octobre 2021, la date de l'inauguration étant prévue le 15 octobre avec une journée portes ouvertes le samedi 16 octobre. Ces dates seront confirmées d'ici l'été. C'est à la rentrée des vacances d'automne que les écoles et les sociétés pourront prendre possession des installations.

Un gérant de la buvette vient d'être engagé, l'idée étant de concrétiser les modalités de collaboration avec les sociétés d'ici l'été.

Quant aux coûts, en l'état, ils sont conformes au devis de CHF 17 millions avec des contrats signés pour MCHF15,1, un solde à adjuger pour CHF 2 millions, un coût probable à CHF 17.1 millions et une plus-value actuelle à CHF 132'148.-.

### PROJET CHARLIE

Monsieur le Syndic rappelle que « Charlie » est le nom du projet de l'extension de la Maison Cailler, avec un parc à thèmes. Un comité de pilotage planche toujours sur le concept de ce projet qui sera probablement réalisé par étapes. Le covid a naturellement ralenti la cadence de travail. Le financement, assuré par des entités privées, est pour l'heure en bonne voie. En l'état, une décision sur les réalisations concrètes des prochaines étapes devrait intervenir en juin 2021. Les questions relatives à la mobilité et à l'aménagement sont toujours traitées par les instances concernées, en étroite collaboration avec la Commune.

Une séance d'information à la population est prévue lorsque des éléments concrets seront disponibles.

### APPLICATION IGROYERE

Monsieur le Syndic annonce que la Gruyère se digitalise et souhaite offrir un nouvel instrument d'information innovant permettant d'améliorer la communication entre autorités et habitants. Avec le défi actuel, le manque de moyens de communication rapides pour échanger avec la population devient problématique. C'est sous l'impulsion de Jobby Sàrl, une jeune entreprise menée par des étudiants gruériens, que la solution iGruyère a vu le jour. L'Association régionale de la Gruyère a coordonné la mise en place de cette application à disposition des communes et des principales institutions du district. Simple et rapide, cette application permet d'informer en temps réel sur des sujets d'actualités communales : fermeture exceptionnelle d'une route, d'un parking, changement d'horaire de la déchetterie, interdiction de faire des feux de forêts et bien plus encore.

En tout temps, le public est informé par notification. Chaque commune et institution disposera de son propre canal de diffusion que le public peut ajouter à sa liste de canaux favoris. La Commune de Broc a déjà publié quelques articles.

### PROJET DES TRANSPORTS PUBLICS FRIBOURGEOIS (TPF)

Monsieur Jean-Marc Horner, Vice-Syndic, relève que les travaux sur la ligne Bulle-Broc ont démarré en janvier 2021 et s'étendront jusqu'en juin 2023. Les tronçons concernés sont : la Tour-de-Trême (arrêt et trémie), Broc-Village (gare et trémie) et Broc-Fabrique (descente et gare). Une ligne de bus remplace le train.

La phase 1 des travaux débutera en avril 2021 et concernera le secteur de la gare de Broc-Village et les installations ferroviaires TPF. Des dispositions temporaires concernant le flux des véhicules et piétons sont mises en place.

Les travaux à Broc-Fabrique engendrent le déplacement momentané de l'arrêt de bus à la rue du Tilleul. La gare subira également des modifications.

### COMMISSION SENIOR+ ET COULEUR JARDIN

Madame Suzanna Sciboz, Conseillère communale, relève



que le vieillissement de la population étant l'un des enjeux majeurs de notre société, l'Etat de Fribourg a imposé aux communes de créer un concept Senior+. Le rôle des communes est essentiel pour améliorer la qualité de vie des plus anciens en intervenant sur l'environnement social.

La commission Senior+ de Broc est composée de Madame Suzanna Sciboz, Conseillère communal et Présidente, Mesdames Stanka Dafflon et Chantal Overney, Messieurs Gérard Horner et Norbert Schuway. Madame Muriel Chapuis assure le secrétariat.

En novembre 2019, les personnes de plus de 60 ans de la Gruyère ont rempli un questionnaire édité par le Réseau Santé Social (RSSG). A Broc, 589 questionnaires ont été distribués et 263 nous ont été retournés, soit 44,7 %, un peu au-dessus de la moyenne gruérienne. Le résultat de tous ces questionnaires a été transmis au RSSG qui a pu ainsi cataloguer les activités existantes destinées aux seniors. Ce document est disponible sur le site du RSSG (<http://www.rssg.ch/borchure-information-seniors>). Les demandes ou remarques diverses ont été classées par genre, puis un ordre de priorité a été établi afin de répondre au mieux aux attentes de nos aînés. La commission Senior+ a analysé des premières pistes, afin de pouvoir exaucer les vœux formulés par les 60 ans et plus. Malheureusement, le covid-19 a eu raison de toutes les séances de la commission en 2020. En revanche, les travaux se poursuivent. Le résultat de l'enquête sera diffusé dans un prochain numéro de *La Vie Brocoise*.

## COULEUR JARDIN

Madame Suzanna Sciboz, Conseillère communale, rappelle que le projet Couleur Jardin a vu le jour à la rue de Gruyères à l'arrière du Foyer, il y a 2 ans.

Cette initiative mise sur pied par la Croix-Rouge fribourgeoise vise la promotion d'une alimentation équilibrée auprès de la population, la cohésion sociale, les liens intergénérationnels et interculturels. Toute personne intéressée à prendre part à ce joli projet peut contacter Madame Chantal Overney, Directrice du foyer La Rose des Vents .

## TROTTINETTES ÉLECTRIQUES

Monsieur Samay Somkhit, Conseiller communal, relève que des trottinettes électriques ont été disposées à divers endroits du village à la fin mars. La Commune a été abordée par l'entreprise JM Fleets en automne 2020 pour une collaboration. Il s'agit de la même société qui loue des engins à Bulle. Les communes voisines de Bulle ont aussi été abordées.

Cité de l'énergie, Broc favorise la mobilité douce ainsi que l'utilisation de véhicules électriques. C'est pourquoi le Conseil communal a accepté une phase de test allant de mars à septembre 2021. Un point de la situation sera fait à l'issue de celle-ci.

En l'état, il y a 4 emplacements en libre-service : stand

de tir / place du Parc / parking de l'église, côté PC / place Ammann. L'entreprise passe tous les jours remettre des engins rechargés; chaque utilisateur n'est ainsi pas tenu de ramener la trottinette où il l'a prise, il faut veiller à ne pas la laisser à un endroit qui gêne la mobilité. Les frais d'activation se montent à CHF 1.50. A cela s'ajoute 0.35 CHF/minute d'utilisation. Point important : ne pas oublier de désactiver via l'application à la fin de l'utilisation, sinon le compteur continue de tourner et de facturer. Le permis requis est celui de la cat. M (cyclomoteurs) et il est obligatoire pour les moins de 16 ans (plus nécessaire ensuite).

## COACHING ET PATROUILLEURS SCOLAIRES

Madame Isabelle Sudan, Conseillère communale, rappelle que, depuis la dernière rentrée scolaire, les patrouilleurs adultes ont été remplacés par des coachs. Identifiable par son gilet, le coach n'arrête pas le trafic mais se tient derrière les enfants et s'assure qu'ils choisissent le bon moment pour traverser la chaussée. Un seul coach est présent au passage piétons dans le sens de la marche des élèves. Il assure leur sécurité et leur rappelle les règles essentielles. De cette manière, les enfants se responsabilisent et deviennent plus attentifs développant ainsi les bons réflexes et une certaine autonomie.

Le service de patrouilleurs enfants aux rues Nestlé et Alexandre-Cailler est toujours assuré par des élèves, tandis que pour celui de la rue de Montsalvens un coach lui a été attribué. Des affiches informatives sont visibles dans le village.

La Commune a toujours besoin de personnes pour compléter son équipe de coachs (15 minutes par semaine par tranche horaire). En cas d'intérêt, contactez le secrétariat communal.

## PISCINE COMMUNALE

Madame Isabelle Sudan, Conseillère communale, annonce l'ouverture de la piscine communale en plein air le jeudi de la Fête-Dieu 3 juin jusqu'au dimanche 29 août 2021. Selon les informations fédérales et cantonales, les mesures liées au coronavirus seront adaptées.

Les tarifs et horaires d'ouverture restent identiques à l'année dernière. La cuisine de la buvette est ouverte non-stop de 11h30-18h30. Cette année, quelques soirées à thèmes seront organisées par le tenancier de la buvette, Monsieur Renato Maccarriello.

Le Conseil communal est confiant quant à l'ouverture de la piscine. Monsieur Maccarriello et tout le personnel se réjouissent d'accueillir les visiteurs pour cette nouvelle saison.

## ÉLECTION COMMUNALE DU 7 MARS 2021 – LÉGISLATURE 2021-2026

Monsieur le Syndic rappelle que la population a été appelée à renouveler les Autorités communales le 7 mars dernier.



Lors de cette élection les candidat-e-s suivants ont été élus : Denis Rime, Jean-Marc Horner, Boris Sprenger, Jonas Clerc, Claude Cretton, Isabelle Sudan, Samay Somkhit, Yael Piccand et Suzanna Sciboz.

Ainsi, Monsieur Alain Jan, démissionnaire, a été remplacé par Monsieur Boris Sprenger. Une cordiale bienvenue lui est adressée. Tous les autres candidat-e-s ont été réélus. Le Conseil communal in corpore remercie la population de la confiance témoignée et l'assure de l'engagement des élu-e-s pour les 5 années à venir.

L'assermentation de l'ensemble du Conseil par le Préfet aura lieu le 23 avril prochain et la constitution de ce même Conseil le soir-même. La première séance ordinaire du nouvel Exécutif se tiendra le 29 avril. L'Assemblée communale constitutive, quant à elle, aura lieu le 7 juin 2021.

## FIN DE MANDAT DE MONSIEUR ALAIN JAN, CONSEILLER COMMUNAL

Monsieur le Syndic invite Monsieur Alain Jan, Conseiller communal à se lever et prononce le discours qui suit : « Arrivé au Conseil communal le 1<sup>er</sup> février 2002, Monsieur Alain Jan a été en charge du dicastère de l'adduction et l'épuration des eaux, de la technique de la piscine, de la défense contre le feu et des éléments naturels ainsi que du cimetière.

Pendant ces 19 ans et 3 mois passés au Conseil communal se sont vus réalisés les actions et projets suivants :

- l'autonomie complète en eau de la Commune,
- l'établissement du plan des infrastructures de l'eau potable,
- 3 inspections du réseau par le laboratoire cantonal accomplies avec félicitations dudit laboratoire,
- l'établissement du plan de gestion des eaux et de l'épuration,
- la révision des règlements sur l'eau potable et l'épuration,
- l'assainissement de la STEP intercommunale (1<sup>re</sup> phase terminée – 2<sup>e</sup> phase à l'étude),
- la mise en place des tombes cinéraires au cimetière ainsi que le Jardin des souvenirs,
- l'assainissement de la décharge du Creux,
- l'assainissement des sites pollués des stands de tir.

Les projets suivants ont été initiés :

- la mise en séparatif des eaux de la Commune,
- l'assainissement de l'éclairage public,
- le projet de fusion des CSPi dans le cadre du projet SP2020+,
- l'assainissement de la piscine,
- la fusion des STEP de l'AICG et de Charmey,
- l'assainissement de la décharge « Favaulaz ».

Alain a été membre de plusieurs associations communales, intercommunales et groupes de travail. Soucieux de l'égalité de traitement de tous les citoyennes et citoyens, Alain a toujours traité ses dossiers de manière impartiale. Minutieux, combatif, voire pugnace, lorsqu'il a un os comme on dit, il le tient. Il favorise les solutions

pragmatiques et est orienté solutions. Ses nombreux projets, pas tellement visibles puisque enfouis dans le sol, ont contribué à créer et entretenir nos infrastructures communales dans le respect de budgets et des moyens à disposition pour les générations à venir. S'il peut s'enorgueillir d'un projet, c'est bien celui de l'autonomie en eau de la Commune dont nous pouvons être fiers. Vaudois d'origine, il s'est identifié très rapidement à la Gruyère et à Broc, même s'il confond encore la grue et le coq de nos armoiries, n'est-ce pas Alain ... ? En toute amitié. Nous adressons à Alain un immense merci pour son engagement pendant ces presque 20 années en qualité de Conseiller, c'est une somme d'heures impressionnantes qu'il a consacrée pour ses concitoyens et concitoyennes. Au nom de toute la population brocoise, nous lui adressons toute notre gratitude et vœux les meilleurs pour le futur. Merci Alain ! »

Monsieur le Syndic lui remet une enveloppe sous les applaudissements de l'assistance.

Monsieur Jan prend la parole, ému, afin de remercier les citoyens de leur confiance durant toutes ces années pour les projets menés à bien, le personnel de l'administration et des services communaux, en particulier Monsieur Bruno Pasquier, fontainier communal, et son remplaçant, Cédric Dématraz, également Commandant du CSPi Grevère. Il remercie également ses collègues du Conseil communal et leur souhaite plein succès pour le futur.

## PROPRETÉ DES CHAUSSÉES - CROTTINS DE CHEVAL AU CHEMIN DU CHÂTEAU

Monsieur Germain Pasquier relève que les agriculteurs s'occupent bien de nettoyer les chaussées après le passage de leurs machines parfois salissantes. Les employés communaux font un immense travail pour maintenir les routes propres mais il y a beaucoup de crottins de cheval au chemin du Château.

Monsieur le Syndic répond que le Conseil communal évaluera s'il faut prendre des mesures.

## QUARTIER L'ESSENTIEL AU CHEMIN DE FIN-DERREY

Monsieur Stéphane Corpataux rappelle que les travaux de ce nouveau quartier devaient débiter l'été dernier et demande ce qu'il en est.

Monsieur Jonas Clerc répond que, selon une récente information du notaire en charge de la vente des terrains, 13 à 15 contrats de vente ont été passés à son étude. Le projet est donc en bonne voie et le chantier devrait reprendre d'ici fin avril.

## NUISANCE LUMINEUSE NOCTURNE – ÉCLAIRAGE PUBLIC

Madame Chantal Delley remarque que les lampadaires allumés longtemps la nuit émettent des nuisances lumineuses nocturnes. Serait-il possible d'en éteindre un sur deux ou de réduire l'éclairage?

Monsieur Jean-Marc Horner, Vice-Syndic, répond que dans



la configuration actuelle du système d'éclairage de la Commune, éteindre un lampadaire sur deux engendre des modifications de l'alimentation électrique trop conséquentes et trop coûteuses. Il serait possible d'éteindre certains quartiers mais la Commune s'orientera vraisemblablement plutôt vers une réduction de la luminosité comme le propose la commission Energie.

## COMPLEXE SPORTIF DE LA PLAINE DES MARCHES – GESTION DE LA BUVETTE VIS-À-VIS DES SOCIÉTÉS LOCALES

Monsieur Thibault Schafer demande si le modèle de gestion de la buvette a été défini par la Commune et quand les sociétés en seront informées.

Monsieur le Syndic relève qu'une commission s'occupe de tous les sujets en lien avec l'exploitation du complexe sportif. Les discussions avec les sociétés, d'abord sportives, vont être amorcées ces prochaines semaines. La Commune a effectivement la main mise sur la gestion de la buvette et a le souci que tout se passe au mieux pour tout le monde.

En réponse à une question de Monsieur Philippe Murith, Monsieur le Syndic donne le nom du gérant de la buvette du complexe : Monsieur Renato Maccariello. Il est connu de la Commune puisqu'il fut le bras droit, en cuisine, de Monsieur Michel Perler, tenancier de la buvette de la piscine. Il est également un cuisinier confirmé.

Monsieur Stéphane Corpataux demande quelles seront les heures d'ouverture de la buvette du complexe sportif.

Monsieur le Syndic précise qu'elle ouvrira 7 jours sur 7, dès 10h jusqu'en soirée en fonction des activités sportives (22h-24h).

La parole n'étant plus demandée, Monsieur le Syndic adresse ses remerciements :

- aux présidents et membres des commissions communales ;

- à l'ensemble du personnel communal et de la STEP ;
- au directeur de l'école ainsi qu'aux membres du corps enseignant ;
- à la directrice, à la présidente et l'ensemble du personnel du foyer La Rose des Vents ;
- à la responsable et au personnel du service des curatelles Haute-Gruyère ;
- à la responsable et au personnel de l'accueil extrascolaire Timoun ;
- au cdt et à l'ensemble des sapeurs-pompiers du CSPi Grevîre ;
- à l'administratrice et l'équipe de *La Vie Brocoise* ;
- à Mme Gil pour la mise à disposition de la salle ;
- à toutes les personnes qui prennent une part active dans notre collectivité ;
- aux collègues du Conseil communal pour leur disponibilité, leur efficacité et leur bonne humeur.

Enfin, Monsieur le Syndic remercie toutes les personnes qui ont participé à cette Assemblée en tant que pouvoir législatif et de la confiance placée dans les Autorités pour la gestion des affaires communales.

Au nom du Conseil communal, Monsieur le Syndic souhaite à l'assistance une belle soirée, un bon retour dans les foyers et donne rendez-vous aux citoyen-ne-s le 7 juin 2021 pour l'Assemblée communale constitutive de la législature 2021-2026.

Monsieur le Syndic lève la séance à 21h40.

Le Syndic :

Claude Cretton



La Secrétaire :

Anette Cetinjanin-Leuzinger

**vous gérez déjà suffisamment de choses**

Le check hypothécaire pour une estimation immobilière rapide. [valiant.ch/checkhypo](http://valiant.ch/checkhypo)

Banque Valiant SA, Grand-Rue 15  
1630 Bulle, Téléphone 026 916 16 20

valiant

valiant  
votre banque en toute simplicité

**Pense Au Bois Sàrl**

**S.Gassmann 079 727 12 65**  
**F. Kolly 079 613 89 12**

- MENUISERIE  
- CHARPENTE  
- RENOVATION

[www.penseaubois.ch](http://www.penseaubois.ch)

### CONCOURS EUROVISION DE LA CHANSON 2021



*Bravo à Gjon's Tears et merci d'avoir par sa voix unique si bien représenté la Suisse à l'Eurovision. Les moments partagés par des millions de téléspectateurs rappellent le pouvoir qu'a la musique de fédérer et de rassembler, bien au-delà des frontières et des langues.*

*Alain Berset*

Ce n'est qu'un des nombreux commentaires publiés sur Facebook à la suite de la magnifique 3<sup>e</sup> place que Gjon Muharremaj, alias Gjon's Tears, a décroché au concours Eurovision. Son éblouissante prestation lui a également permis d'obtenir la 1<sup>re</sup> place du vote du jury !

Toutes nos félicitations, Gjon! Tu as brillamment relevé ce défi ! Et merci pour toutes les émotions que tu nous as fait vivre tout au long de cette aventure !

Nous nous réjouissons de suivre la suite de ton parcours musical qui promet de belles découvertes, nous en sommes sûrs !

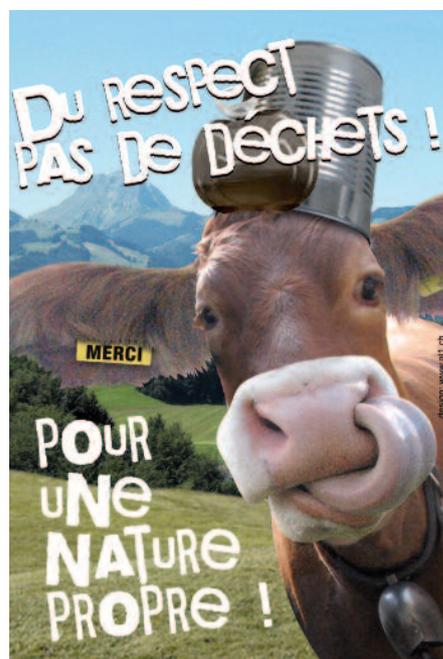
*Sylvie Overney Rosset*

**Dallybureau**  
ETUDE ET AMENAGEMENT DE BUREAU

[www.dally.ch](http://www.dally.ch)

Bulle – 026 912 16 70

EXPO – Vuadens





Entrée  
**gratuite**  
dans plus de  
**500**  
musées

Pour les passionnés de culture  
et ceux qui veulent le devenir.

Entrée gratuite pour les sociétaires grâce  
à leur carte de débit ou de crédit Raiffeisen.



**RAIFFEISEN**

Ouvrons la voie

[raiffeisen.ch/musees](http://raiffeisen.ch/musees)

NOUVEL ESPACE BEAUTÉ A BROC:  
RUE DU BOURG DE LAUGE 1 - AVEC DEUX  
PLACES DE PARKING GRATUITES

**AGA SOINS  
ET BEAUTÉ**  
Spécialiste en  
soin  
spécifique et  
bien-être




SUR RDV AU 076 707 04 24  
[WWW.AGASOINSETBEAUTE.COM](http://WWW.AGASOINSETBEAUTE.COM)

**moléson  
voyages**

info@molesonvoyages.ch  
Grand-Rue 30 • 1630 BULLE  
Tél. 026 912 22 44 Fax 026 912 44 25

**CLEFS de LYS SA**  
**Serrurerie**

- Service de clés
- Dépannage
- Remplacement de cylindre
- Sécurités diverses
- Coffre-fort

service@clefsdelys.ch  
[www.clefsdelys.ch](http://www.clefsdelys.ch)

Rue Alexandre Cailler 6  
1636 Broc

**026 919 53 60**



Restaurant  
**Albi  
des  
Marches** Menu du jour



Route des Marches 16  
1636 Broc  
tél. 026 921 15 33

Restaurant: 30 places  
Terrasse: 90 places  
Salle: 50 places

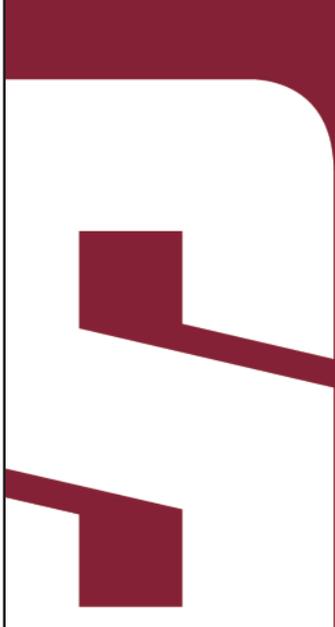
**Fermé le lundi**

**BOURGO**  
SELLERIE + STORES

sellerie traditionnelle  
courroies de cloches et sonnailles  
stores – abris de terrasse  
pergolas – volets – moustiquaires  
portes de garages  
location et vente de cantines

[www.bourgo.ch](http://www.bourgo.ch)  
**026 913 04 04**

**STORIO** GROUPE



### » DROIDEVAN

Chers amis brocois, nous voilà arrivés à la dernière phase de préparation de « Droidevan », notre maison flottante.

Nous la sortons de l'eau début avril pour lui refaire un *antifouling* (peinture sous le niveau d'eau) et profitons de l'occasion pour faire quelques petits travaux qui ne peuvent avoir lieu qu'à ce moment-là.



Grand nettoyage au chantier naval.

Pour ce faire, nous arrivons dans une énorme piscine où une grue vient soulever le bateau et le mettre à sec. Les grands nettoyages peuvent être faits, ainsi qu'un *polish* et l'application de cette fameuse peinture. On lui change deux passe-coques ainsi que des vannes destinées à l'ouverture entre l'eau de mer et l'intérieur du bateau.

Quatre jours après, nous pouvons retourner à notre port et attendre, attendre... encore 5 semaines avant de pouvoir changer de région, ceci à cause de la COVID-19 bien sûr !

Après plusieurs enquêtes, quelques locaux nous disent qu'on peut se diriger vers les Baléares en se faisant tout petit, car officieusement les contrôles COVID ne se font plus pour les bateaux. La décision est prise, on prend la prochaine fenêtre météo avec un copain bateau, direction l'île d'Ibiza.

Le 24 avril 2021, enfin le jour du grand départ ! Nous sortons du port vers 16h45. Tous les amis du ponton sont là pour nous souhaiter « Bon vent ». Nous sommes les premiers à partir de la saison. Nous faisons juste une petite nav' d'une heure pour nous désolidariser du port et gagner un peu de temps sur le parcours. Arrivés au mouillage au bout du delta, nous ancrons les deux bateaux : « Droidevan » et « On ira ». Nous faisons un repas ensemble et préparons la route en observant la météo. Le lendemain à 5h15 du mat' : grande tasse de café et je vois mon copain qui lève déjà son ancre. Ah ! On avait dit « 6 heures » et tu me prends 15 minutes ! Eh oui, les marins sont tous les mêmes, ils veulent être devant. Cinq minutes après, je pars à sa poursuite, mais comme je suis un bleu, respect, on le laisse s'éloigner. Notre niveau ne nous permet pas de faire les malins. La route est longue ! Nous avons calculé qu'il faut environ 15 à 16 heures pour arriver à l'île d'Ibiza.

Tout se passe plus ou moins bien mais comme nous ne sommes pas encore amarqués, c'est moi le premier qui en fait les frais : petit-déjeuner à la mer, Caro 1 h après pareil, même le chat Cookie a été ma-



Notre chat Cookie, plus à l'aise à l'arrêt qu'en navigation.



*Des dauphins !*

lade. Il faut dire que nous avons eu deux mètres de vagues de travers. Pour la première nav' depuis 3 mois, ce n'est pas l'idéal ! Les copains devant nous ont fait pareil mdr. Tout à coup, en début d'après-midi, il me semble voir un aileron, oui... oui... oui c'est un dauphin ! Tout excité, je tape sur le hublot et crie : « Caro ! Des dauphins ! » Elle se précipite devant le filet et là : magie, ils sont devant nous ! On en compte jusqu'à 15 qui nagent devant la proue à quinze centimètres de la coque et font des sauts pendant deux heures. C'est fantastique, ils nous regardent en nous montrant le chemin. Extraordinaire, je n'ai pas de mots pour l'exprimer. Ils nous font couler des larmes de joie. Nous nous disons que c'est un signe de ces mers magiques et que nous avons de la chance de pouvoir faire ça. Après, les dauphins



*Mouillage vers Formentera.*

sont partis voir nos amis et se sont amusés avec eux pendant une heure.

Vers 19h30, nous revoyons la terre et arrivons au mouillage de St-Anthony sur l'île d'Ibiza vers 21h. Mon copain français est arrivé 40 minutes avant nous. Nous mettons notre chaîne, après cette journée chargée en émotions et en bonheur partagé.

St-Anthony est comme toutes ces villes des Baléares, pleine de discothèques, de grands hôtels et de restaurants rapides. Mais quelle désolation, tout est vide et les trois

quarts des commerces sont fermés à cause du virus. Nous pensons qu'une bonne partie ne rouvrira probablement pas. Il y a aussi des bancomats tous les 100 mètres (quand on dit que la Suisse est le pays des banques, on peut se poser des questions).

Deux jours plus tard, nous allons sur la petite île de Formentera où la nature domine avec de magnifiques criques où nous pouvons faire de belles balades dans cette île très minérale. On finit par revenir sur l'île d'Ibiza en faisant le tour par le nord. Les plus belles navigations se font en rasant les cailloux à 700 mètres du rivage.

Je commence à mettre deux lignes de pêche comme les démos sur YouTube. Mais la grande différence est que ma mousse se moque de moi et

achète du poisson au marché, car je n'ai toujours pas fait mouche (une fois oui mais ce salopard de poisson a coupé la ligne). Caro avait sorti l'épuisette et elle a ri pendant une heure. Un jour, ça viendra, ce n'est qu'une question de patience.

Au moment où je vous écris, nous sommes retournés sur l'île de Majorque, à Magaluf, où nous cherchons une crique pour nous réfugier,



« Droidevan » et son copain « On ira »...



Prêts pour découvrir les lieux.

car dans trois jours, un grand coup de Mistral (env. 70 km/h de vent) va nous frapper. Comme nous n'avons pas envie d'implorer les dieux de la mer, nous préférons nous trouver un endroit bien protégé.

C'est sur ces quelques lignes que nous vous quittons et vous donnons rendez-vous au prochain numéro.

**Rappelez-vous : toujours DROIDEVAN dans la vie !**  
A bientôt !

*Les Droidevan  
Jean-Luc & Caro*

**Garage du Château d'en Bas**

 **Utilitaires IVECO**   
PEUGEOT Service dépannage

**Yves SAVARY • 1636 BROC**  
Tél. 026 921 24 14 • Fax 026 921 11 80

**Boissons Corboz**  
S.A.

**La Cave Bulloise**

Route de la Pâla 106, 1630 Bulle  
Tél 026 919 62 00 / Fax 026 919 62 01  
secretariat@boissons-corboz.ch



**Claude Giroud**  
jardin paysage



**Claude Giroud Paysagiste Sàrl**  
026 912 05 87  
079 635 06 13  
www.jardin-giroud.ch

*Coiffure*  
**Infini'tifs**

DAMES - MESSIEURS - ENFANTS  
sur rendez-vous

Tél. 026 921 19 94  
Bd de l'Auge 1  
BROC

## LIGNE BULLE-BROC - FIN DE LA VOIE ÉTROITE



Photo : Henri Favre



Photo : Henri Favre



Photo : Michel Blein

Gare de Broc-Fabrique,  
5 avril 2021, 19h30.

Edouard Grandjean et Alain Castella posent émus devant la salle d'attente. Le dernier chef de gare et le dernier conducteur de la dernière locomotive emprunteront bientôt pour la dernière fois cette voie étroite vieille de plus de 100 ans.

Difficile de retranscrire leur émotion au moment du départ. Le chantier sur les abords des rails est déjà bien visible. Sous peu, la ligne va être démantelée, des bâtiments rasés. C'est le prix de l'uniformisation. On ne dira plus « Broc, près Bulle », mais « Broc, près Berne ».

En attendant, le train s'éloigne. Il ne sifflera plus pendant bien des mois.

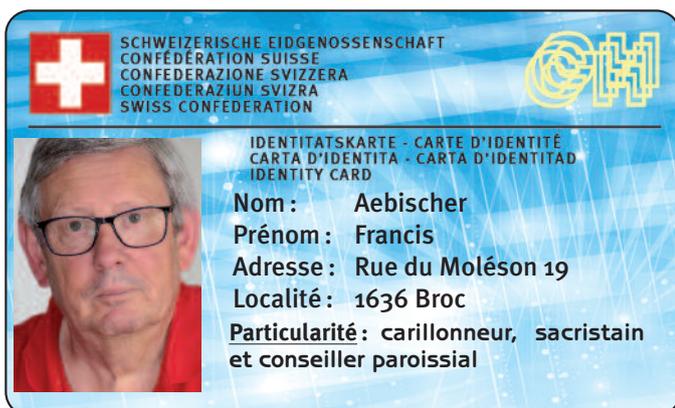
*David Rochat*

Un petit extra pour garder le sourire avec François Silvant :

SCAN ME



## FRANCIS AEBISCHER



### Le petit +

- Un lieu : On est bien partout.  
Une chanson : *Le ranz des vaches*, par Bernard Romanens ;  
Une personnalité : Adolf Ogi ;  
Une devise : L'indécision fait perdre plus de temps qu'une mauvaise décision.

Si Francis Aebischer est conseiller paroissial depuis un peu plus de deux ans maintenant, ce n'est pas cette activité que je vais développer aujourd'hui... car Francis a bien d'autres cordes à son arc ! En effet, il officie depuis de nombreuses années en tant que carillonneur et sacristain au sein de notre paroisse. Voici qui sera bien suffisant pour l'article du jour.

Intéressons-nous pour commencer au rôle de carillonneur qu'endosse M. Aebischer depuis plus de vingt ans déjà ! Lorsque l'ancien sonneur Maurice Dutoit décide de prendre sa retraite, le Conseil paroissial prévoit d'abolir cette pratique ancestrale en passant à un carillon électrique. C'était sans compter sur le pouvoir de persuasion de Francis Aebischer

qui convainc le Conseil de mettre le poste au concours. C'est ainsi qu'en 1998, il est choisi parmi plusieurs candidats pour cette fonction qui le passionne. A relever que, déjà durant son enfance, il prenait un malin plaisir à suivre discrètement M. Dutoit dans le clocher à l'heure du carillon. Une formation pour accéder à ce poste ? Pas vraiment ! Quelques heures avec Maurice et le tour est joué. Le reste se fera petit à petit, au fur et à mesure... Il faut dire qu'il n'est pas franchement possible de s'entraîner sans déranger tout le voisinage ! Et puis, le carillon brocois ne possède pas assez de cloches pour faire de véritables mélodies. Cinq au total, dont une inutilisable actuellement. Mais toutes retrouveront prochainement leur lustre d'antan grâce à une res-



Francis Aebischer devant son «petit» clavier. (Photos: Henri Favre)

## À LA RENCONTRE DE...



*Ce ne sont pas les cloches de Notre-Dame de Paris, mais tout de même...*

alors d'une volée de cloches lui permettant de laisser libre cours à son imagination. Pour la petite histoire, il a bien essayé d'obtenir gain de cause lors d'une assemblée paroissiale, mais un paroissien a répondu : « Y a assez de cloches à Broc... » Et Francis de répliquer : « Oui, mais y a pas de battants ! »

Lorgnonns maintenant sur son rôle de sacristain, qu'il occupe depuis 2012. Avant d'être engagé officiellement dans cette fonction, c'est en tant que remplaçant que Francis découvre cette activité auprès de Monique Hayoz qui occupait ce rôle depuis de nombreuses années. En fait, M. Aebischer connaissait déjà bien le déroulement des cérémo-

tauration complète des cloches et de leur mécanisme entreprise par le campaniste local Jean-Paul Schorderet, fondateur de Mecatal. Ainsi bientôt, nous entendrons à nouveau toutes les notes de notre carillon : le ré, le mi, le fa#, la# et ré#. Pas de quoi se vanter ! Mais, avis aux amateurs, il est toujours possible de faire un généreux don à la paroisse afin de pouvoir installer une sixième cloche. Car créer un air avec si peu de tons différents, c'est un peu compliqué. Alain Castella, bien connu notamment pour ses projets musicaux, a bien essayé d'écrire quelques portées, mais ce fut quelque peu laborieux. A l'impossible, nul n'est tenu. Ainsi, lorsque Francis nous fait entendre ses talents mélodieux, c'est souvent en mode impro, au gré de son inspiration du moment.

Le carillon est utilisé tout au long de l'année lors des fêtes catholiques : Pâques, Pentecôte, Noël, Nouvel An, Ascension... sans oublier Première Communion, Confirmation... Durant une dizaine de minutes, le carillonneur se fait entendre. Mais s'il y a une fête où son intervention est plus présente que les autres, c'est la Fête-Dieu. Juste après le premier coup de canon, à cinq heures du matin, le carillonneur fait son entrée. Comme le veut la tradition, le Conseil paroissial l'a rejoint dans le clocher pour partager ce moment. Puis, lors de la procession, à chaque fois que le curé lève l'ostensoir devant chacun des reposoirs montés pour l'occasion, en coordination avec le coup de canon et le tambour, les cloches prennent leur place dans un silence absorbant.

Francis ne perd jamais une occasion d'aller visiter un beffroi lorsqu'il est en voyage. Nul doute qu'il rêve

nieux religieuses puisqu'il officiait comme servant de messe lorsqu'il était enfant. De plus, il a travaillé durant plusieurs années auprès des pompes funèbres à Fribourg avec Claude Deschenaux, actuel curé modérateur de notre unité pastorale. C'est donc tout naturellement que Francis prend la place de Monique lorsque celle-ci décide de passer le flambeau.

Regardons de plus près ce qu'implique cette fonction importante de notre église paroissiale. Outre le lien qu'elle représente entre les personnes qui gravitent autour de l'église, on ne se rend pas compte de tous les petits gestes inhérents au poste de sacristain. Lors de chaque célébration, il prépare le matériel liturgique (coupes, calice, patène, linges, lectionnaire, missel...) et veille à ce que tout soit prêt pour le bon déroulement de la cérémonie : allumer les lumières, préparer les habits du prêtre, vérifier l'état des fleurs, allumer les cierges, préparer les paniers pour la quête, mettre les hosties dans le ciboire, préparer l'eau et le vin... sans oublier bien sûr... la même chose en chemin inverse à la fin de la célébration. Durant la messe, Francis est également habilité à donner la communion, puisqu'il a suivi un cours de ministre de la communion. De plus, s'il n'y a personne à disposition pour les lectures, il les fait volontiers. A préciser qu'actuellement, il n'y a plus de servants de messe à Broc, comme dans bien d'autres endroits. En revanche, Francis dispose d'une remplaçante pour ses jours d'absence en la personne de Almyer Biollet et d'une dame pour le nettoyage, Jacqueline Schorderet, qui s'occupe également de l'entretien de la chapelle ardente.

Au-delà de toutes ces tâches se rajoutent une multi-

## À LA RENCONTRE DE...

tude de détails indispensables au bon déroulement de la vie pastorale comme la commande des hosties auprès de l'abbaye de la Fille-Dieu à Romont, où elles sont fabriquées, celle du vin, légèrement sucré afin d'adoucir son passage pour certains curés non amateurs de ce breuvage, choisi blanc pour éviter les taches, l'organisation du nettoyage des aubes avec la blanchisserie Tradition à Broc, celui du linge de messe qui est effectué par les sœurs des Marches, la commande et l'entretien des fleurs intérieures et extérieures à l'église, la commande de l'encens, des bougies, la participation au montage et au démontage de la crèche de Noël, la préparation du feu nouveau, la commande des rameaux auprès du personnel de la commune... Jusqu'à peu, les rameaux étaient coupés dans les buis plantés autour de l'église, mais comme ils étaient malades, il a fallu les enlever. Cette année, ils ont été remplacés par des branches de sapin blanc. Saviez-vous que les cendres utilisées le premier jour du carême proviennent des rameaux brûlés et bénis par le curé ? De nos jours, pas besoin de les récolter chaque année... Un kilo suffit à plusieurs mercredis des Cendres !

Voilà, cette rencontre avec Francis Aebischer nous a permis à tous une petite révision de l'univers catholique qui nous entoure. Mais je ne peux terminer cet écrit sans parler des frustrations vécues par beaucoup depuis l'apparition du coronavirus. En effet, plusieurs restrictions ont touché les fidèles, comme l'interdiction d'utiliser de l'eau bénite dans les enterrements notamment, pour les « derniers hommages »... Lors de chaque célébration, un contrôle du respect des mesures sanitaires et l'établissement d'une liste des personnes présentes sont organisés. Il faut compter le nombre de fidèles pour respecter la limite de 50 personnes imposée actuellement par l'État. Pour Francis, c'est un crève-cœur de devoir refuser du monde !

Merci à Francis pour toute sa bienveillance à l'égard de la communauté. Je l'ai constaté au travers de l'entretien que j'ai eu avec lui, il est la pierre angulaire de l'organisation des cérémonies, tant au niveau matériel que relationnel. Ça n'a pas l'air comme ça, mais c'est tout de même une sacrée responsabilité !

*Sylvie Overney Rosset*



**Produits laitiers**  
**Alimentation en vrac**  
Place du Parc 4  
1636 Broc  
[www.lartisan.ch](http://www.lartisan.ch)  
026 921 15 51

**L'entreprise forestière Genoud Frères Sarl est à disposition pour tous travaux d'élagages, abat-tage, tailles de haies vives. Ainsi que constructions de murs de soutènements en blocs, poutres en chêne non traitées etc.**



**Vous pouvez nous contacter au**  
**079 417 38 05 Genoud Martial ou**  
**079 352 14 66 Genoud Damien.**



**Lionel Barras bois Sarl**  
**Parquet - Menuiserie**  
1636 Broc  
079 421 35 90 | [www.lionelbarras-bois.ch](http://www.lionelbarras-bois.ch)

**velo-ski service**  
Ivan Nemcik

- Entretien et réparation des vélos et des skis
- Revendeur des marques:  
**Ridley • ARGON 18 • Corratec**

Place du Parc 4 - 1636 Broc  
026 535 72 49 - 079 463 99 27  
[www.velo-ski.ch](http://www.velo-ski.ch)    [info@velo-ski.ch](mailto:info@velo-ski.ch)



**JPF**  
jpf.ch    [in](#)    [@](#)    [f](#)

# SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT

## MARCHÉ DES ARTISANS DE BROC

En 2021, la **Société de Développement de Broc** a fusionné avec la Société de Développement de Gruyères-Moléson et devient la Société de Développement Gruyères-Moléson-Broc (SD GMB).

La SD GMB regroupe les différentes SD locales et permet une synergie pour représenter et promouvoir notre région. Son rôle est notamment l'organisation et l'animation d'activités sur la commune, la mise en valeur des richesses naturelles, historiques, culturelles et traditionnelles.

### Marché des artisans de Broc



La Société de Développement de Gruyères-Moléson-Broc, a le plaisir de vous annoncer la **première** édition du Marché des Artisans, qui aura lieu le

**samedi 18 septembre 2021 à Broc.**

Dans une idée de révéler les talents qui se cachent parmi les habitants de notre région, c'est un moment de convivialité et de partage qui se prépare.

Nous vous invitons à nous rejoindre sans tarder, les inscriptions sont ouvertes **jusqu'au 15 août 2021 !**

**Inscription et informations :** Office du Tourisme de Gruyères, 0848 424 424, [gruyeres@la-gruyere.ch](mailto:gruyeres@la-gruyere.ch) - [www.la-gruyere.ch/broc](http://www.la-gruyere.ch/broc)

## Marché des artisans de Broc

Date	Samedi 18 septembre 2021
Horaire	10h à 16h
Lieu	Centre du village de Broc
Location de l'emplacement	CHF 40.- par emplacement pour les artisans ou privés
Banc de marché inclus	CHF 100.- par emplacement pour les commerçants Aucun pourcentage n'est prélevé sur les ventes effectuées durant la journée
Dimensions banc de marché	2 m 60 de haut, 2 m de long, 0.80 m de profondeur avec un toit en toile



---

### FORMULAIRE D'INSCRIPTION Marché des Artisans Broc - 18.09.2021

Nom ..... Prénom .....

Adresse .....

Adresse e-mail..... N° de portable. ....

- Je m'inscris au Marché des Artisans de Broc du 18 septembre 2021, de 10h à 16h.
- Artisan ou privé au tarif de CHF 40.-
- Commerçant au tarif de CHF 100.-

Date et lieu..... Signature.....

Les détails vous parviendront avec votre confirmation d'inscription ultérieurement.

Restaurant chinois **JIN LIN** Goûtez nos spécialités asiatiques

Rue du Prieuré 3 – 1636 BROCC



midi: assiette du jour  
menu du jour

soir: spécialités chinoises  
à la carte

**Veillez réserver votre table  
au ☎ 026 921 15 12**



**FERMÉ LE MARDI**

**LA VIE BROCOISE**

**Dates de clôture  
de rédaction 2021**

\*\*\*

**9 juillet**

parution fin août

**17 septembre**

parution fin octobre

**5 novembre**

parution fin décembre



**Banque Cantonale  
de Fribourg**

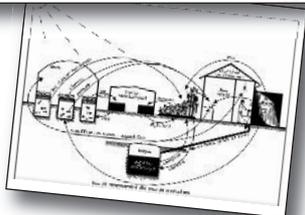
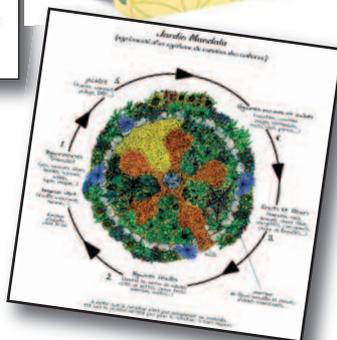
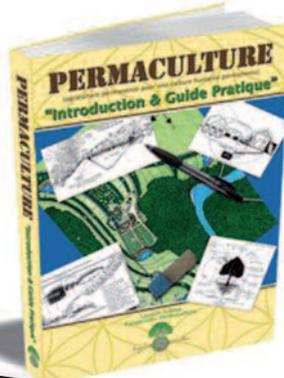
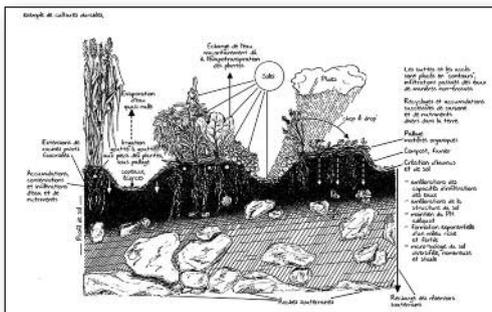
simplement ouvert

[www.bcf.ch](http://www.bcf.ch)



**GRAFISA SA**

CP 51, 1636 BROCC  
026 921 16 20



**PERMACULTURE**

«Introduction & Guide Pratique», 360 pages de textes et d'illustrations

**Laurent Schlup**

Designer et enseignant de permaculture.

Détenteur de plusieurs certifications de cours spécialisés à l'Institut de recherche de permaculture Australien avec Geoff Lawton.

[www.kangaroots-permaculture.com](http://www.kangaroots-permaculture.com)



Béatrice Vallélian

Rue Montsalvens 3 - 1636 Brocc  
tél. 026 921 34 98



Avec nous, tout roule!

Route du Cloalet 26  
1635 La Tour-de-Trême

☎ 026 921 06 60  
[www.andrey-cm.ch](http://www.andrey-cm.ch)

**Votre  
publicité ici ?**

Contactez-nous :

[redaction@laviebrocoise.ch](mailto:redaction@laviebrocoise.ch)

ou 026 921 16 20



**HB-CONSTRUCTION**

**BIO-NATURE**



**Bruno HOSTETTLER**

Rue du Moléson 11  
1636 Brocc

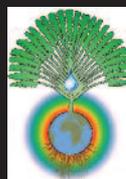
MENUISERIE  
CHARPENTE  
SOUS-TOITURE  
TRANSFORMATION

Tél. : 079 435 07 05  
Atelier : 026 921 16 48  
Fax : 026 921 38 48  
Mail : [rosco63@bluewin.ch](mailto:rosco63@bluewin.ch)

Prix de vente

**Fr. 50.-**

A commander par mail : [grafisa@bluewin.ch](mailto:grafisa@bluewin.ch)



### Participez au concours.

Résolvez le **SUDOKU** et envoyez votre réponse sur une carte postale jusqu'au **9 juillet 2021**, dernier délai, à **Rédaction La Vie Brocoise, CP 96, 1636 BROC** ou par e-mail : [redaction@laviebrocoise.ch](mailto:redaction@laviebrocoise.ch)

Si votre nom (avec la réponse exacte) est tiré au sort, vous gagnerez les Fr. 20.– de récompense !

### Sudoku brocois, l'essentiel est de participer !

*Bonne chance à tous !*

Un peu d'histoire...

#### Paroissiens corrompus

Broc est en \_ \_ \_ \_ la localité du canton qui a la plus forte densité de postes de télévision, proportionnellement au nombre de foyers. Dès lors, la « petite lucarne » autant que le « matérialisme envahissant » sont donnés par le prêtre comme causes d'une baisse de la pratique religieuse. A cela s'ajoute le fait que « trop de mamans travaillent à l'usine, d'où beaucoup d'enfants sur la rue après l'école » ; il faut aussi souligner « la dépersonnalisation provoquée par la vie d'usine, jointe à la promiscuité de la vie de travail » : telles sont, pour le pasteur du village, les « causes de corruption » essentielles.

Source : Bugnard, P.-Ph. (1987). *Broc, village de Gruyère*. Sierre : Éditions Monographic.

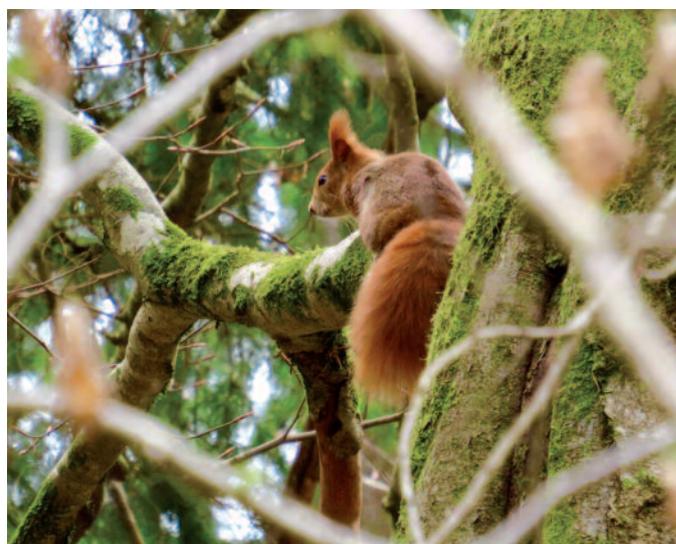
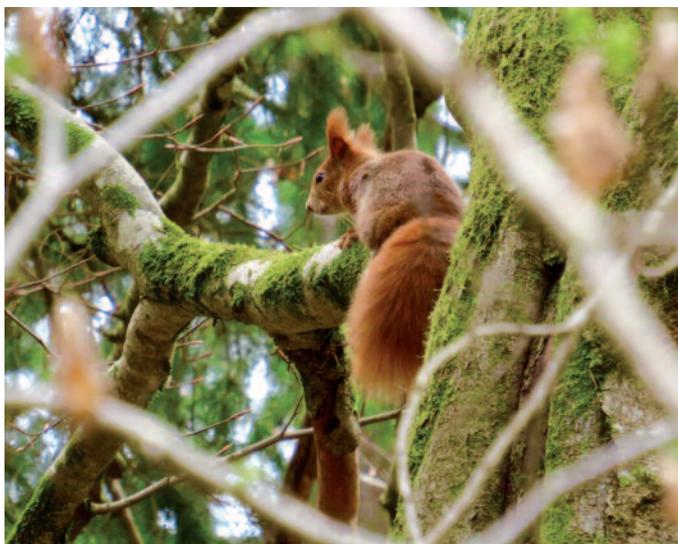
*En quelle année la localité de Broc a-t-elle la plus forte densité de postes de télévision, proportionnellement au nombre de foyers ?*

		8	6				7	4
6		5		4				
				1	5		2	8
	3	4	9		2		6	
8	6		1		3		4	7
	1		8		4	3	5	
3	8		5	9				
				8		9		2
4	9				1	7		

**Résultat du concours précédent : c'est en 1781 que Botterens se détacha de la paroisse mère.** Le tirage au sort a favorisé Madame Nelly Repond, Rue du Prieuré 30A à Broc. Elle gagne la récompense promise qui lui parviendra prochainement. Toutes nos félicitations !

#### Règles du sudoku

Inscrire dans chaque case un chiffre entre 1 et 9; le même chiffre ne peut figurer qu'une seule fois par colonne, qu'une seule fois par ligne et qu'une seule fois par carré de neuf cases.



Ecureuil en forêt. (Photo : Kina Schlup)

Les 5 différences du numéro précédent étaient : une personne appuyée sur la barrière, la plaque sur la VW, la cheminée sur le toit à droite et le clocher en arrière-plan ainsi que le sommet de la grue à gauche.

**P. P.**

**1636 BROC  
Poste CH SA**

ABONNEMENTS :

La Vie Brocoise, **CCP 17-10 087-3**  
IBAN CH93 0900 0000 1701 0087 3  
Tarif annuel : Fr. 30.–  
Abonnés hors localité : Fr. 35.–

COURRIEL :

redaction@laviebrocoise.ch

FINANCES :

Mme Magali GOUGLER

COMITÉ DE RÉDACTION :

Mme Sylvie OVERNEY ROSSET

M. David ROCHAT

M. Christian SAVARY

SERVICE PHOTOS :

M. Henri FAVRE

M. Michel BLEIN

M. Édouard GRANDJEAN

ADMINISTRATRICE :

Mme Annemarie SCHLUP

*Annoncer les rectifications d'adresse*

## CLÔTURE DE RÉDACTION

Pour le prochain numéro de  
**La Vie Brocoise**

— parution fin août 2021 —  
nous vous prions de nous  
remettre vos manuscrits  
et photos jusqu'au  
**9 juillet 2021**  
(dernier délai).

Les fichiers sont à envoyer  
si possible par courriel à l'adresse  
[redaction@laviebrocoise.ch](mailto:redaction@laviebrocoise.ch).

Chaque photo doit nous être  
fournie séparément en haute  
qualité, au format JPEG  
de préférence.

Veuillez spécifier le nom du  
photographe et rédiger  
une légende.

Les documents mis à notre  
disposition sur clé USB ou  
destinés à être scannés doivent  
nous parvenir avant la clôture  
de rédaction à :

**La Vie Brocoise  
Case postale 96  
1636 Broc**

**Contact :  
Imprimerie Grafisa SA  
026 921 16 20**

En cas de doute ou de problème,  
prenez contact avec nous  
avant l'échéance du délai !

Tous vos documents  
et supports de  
données vous seront  
retournés après parution.

### Il y a 50 ans, en 1971 !

PONT SUR LA JOGNE, ROUTE DE BATAILLE  
Construction des piliers  
(Photo : Irénée Brülhart)

